
Perspectives de population

2019 – 2040

Neuchâtel



Perspectives de population 2019 – 2040

Canton de Neuchâtel et ses régions

Travail effectué à Statistique Vaud
Étude réalisée par Aurélien Moreau
Démographe



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

Octobre 2019

Reproduction avec mention de la source



Perspectives de population 2019-2040

Canton de Neuchâtel et ses régions

1 En bref	5
2 Le contexte	7
2.1 Dix régions	7
2.2 Retour sur les précédentes perspectives de population	9
2.3 Pas de réelle comparabilité avec les scénarios de l'OFS	10
2.4 Le modèle de perspectives	12
3 Les scénarios et les hypothèses	13
3.1 Les scénarios	13
3.2 Les hypothèses migratoires	14
3.3 Les hypothèses de fécondité	18
3.4 Les hypothèses de mortalité	21
4 Résultats cantonaux	23
4.1 Evolution de la population	23
4.2 Migrations, naissances et décès	25
4.3 Structure par âge de la population Pyramide des âges, rapport de dépendance...	28
5 Résultats régionaux	33
5.1 Hypothèses démographiques régionales	33
5.2 Evolution des populations régionales	35
5.3 Solde naturel des régions	37
5.4 Structure par âge des régions	38
Annexes	39
Scénario 1 – moyen, canton	41
Scénario 2 – haut, canton	45
Scénario 3 – bas, canton	49
Résultats régionaux - Synthèse	53



Contexte

- Ce rapport présente de nouvelles perspectives de population pour le canton de Neuchâtel à l'horizon 2040. Les précédentes ont été publiées en novembre 2012.
- Les perspectives de population de 2012 ont plutôt correctement anticipé la population observée, mais pas les fluctuations très fortes du solde migratoire.
- Les perspectives sont établies au niveau de 10 régions - celles utilisées en 2012 avec une modification dans deux régions liée à la fusion de La Grande Béroche. Ce découpage permet la reconstitution de divers découpages régionaux.

Scénarios et hypothèses

- Trois scénarios démographiques sont définis. Vu l'impact prépondérant du solde migratoire et le contexte d'incertitudes économiques et politiques qui l'influencent, ces scénarios se distinguent essentiellement par le niveau de cette composante. Le scénario haut suppose un solde migratoire, une fécondité et une espérance de vie supérieurs au scénario moyen, et le scénario bas des niveaux inférieurs.
- Selon le scénario moyen, le solde migratoire est supposé se maintenir à son niveau moyen de la période 2004-2015 (+650 personnes par an entre 2017 et 2040). Selon le scénario haut, la moyenne 2017-2040 (+900) serait proche de celle – historiquement importante – de la période 2008-2014. Le niveau du scénario bas (+400) correspond à celui de la période 1950-2018.
- L'espérance de vie est prolongée à la hausse (+4,0 ans entre 2016 et 2040) avec une légère atténuation des tendances et une poursuite de la réduction de l'écart entre hommes et femmes. Les scénarios haut et bas s'écartent du scénario moyen de +/-1 an en 2040.
- La fécondité est supposée croître légèrement jusqu'en 2025 selon les scénarios moyen (1,60 enfant par femme) et haut (1,64). Le scénario bas prolonge le niveau observé au cours de la période 1998-2017 (1,56 enfant par femme). L'âge moyen à la maternité poursuivrait sa hausse.

Résultats cantonaux

- En 2040, la population neuchâteloise s'établirait à 195 900 habitants selon le scénario moyen (+19 200 habitants au cours de la période 2019-2040), 205 100 pour le scénario haut (+28 400) et 186 800 pour le scénario bas (+10 100). Au cours des 22 années précédentes, la population avait crû de 10 100 habitants.
- Le taux de croissance annuel de la population serait de +0,5% au cours de la période 2021-2030 et diminuerait à +0,4% en 2040 selon le scénario moyen (+0,5% et +0,1% selon les scénarios haut et bas respectivement).
- Au cours de la période 2020-2040, la part du solde migratoire dans l'accroissement démographique augmenterait un peu selon le scénario moyen (76%, contre 70% entre 2000 et 2018). Elle resterait stable selon le scénario haut (71%) et croîtrait fortement selon le scénario bas (88%).

-
- Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) resterait faiblement positif mais se maintiendrait selon le scénario moyen au moins jusqu'en 2040. Il deviendrait durablement négatif peu avant 2040 selon le scénario bas.
 - Le nombre de naissances progresserait de 8% d'ici 2040 selon le scénario moyen (+16% selon le scénario haut, stable selon le scénario bas) pour atteindre 1900.
 - Le nombre de décès resterait relativement stable jusqu'en 2025-2029 (quelque 1600 par an) et augmenterait pour atteindre près de 1800 en 2040 selon le scénario moyen. On compterait alors 10% de décès de plus que pendant la période 2012-2018 (+13% selon le scénario bas et +6% selon le scénario haut).
 - La pyramide des âges de 2040 conserverait une forme similaire à celle d'aujourd'hui pour les âges inférieurs à 60 ans, mais elle enflerait notamment entre les âges de 65 et 84 ans, signe du vieillissement de la population.
 - Selon le scénario moyen, le groupe des 65 ans passerait de 19% de la population en 2018 à près de 25% en 2040. Les autres groupes régresseraient : de 60% à 55% pour les 20-64 ans et de 21% à 20% pour les 0-19 ans (une quasi-stabilité).
 - Selon le scénario moyen, la population âgée de 65 ans et plus s'établirait à 48 000 personnes en 2040 contre 33 700 en fin d'année 2018. Elle devrait ainsi être pratiquement multipliée par deux entre 1985 et 2040.
 - La population d'âge actif plafonnerait à 108 000 personnes entre 2025 et 2040 selon le scénario moyen, contre 106 000 fin 2018.
 - La population en âge de scolarité obligatoire, composée de 20 400 jeunes fin 2018, pourrait atteindre un minimum en 2025 (20 200) et croîtrait ensuite pour dépasser 21 500 jeunes avant 2040, selon le scénario moyen.
 - Le rapport de dépendance (rapportant le groupe des 65 ans et plus et des moins de 20 ans à la population d'âge actif) augmenterait fortement après 2020, passant de 67% aujourd'hui à quelque 81% en 2040 selon tous les scénarios.

Résultats régionaux

- Au cours de la période 2019-2030, aucune des dix régions étudiées ne connaîtrait de diminution de population selon le scénario moyen.
- Selon le scénario moyen, les régions avec le taux de croissance de population le plus élevé entre fin 2018 et fin 2030 seraient celles du Val-de-Ruz (+12%) et Boudry (+9%). Les régions de Val-de-Travers, des Ponts-de-Martel et de La Brévine auraient une population stable pendant la même période.
- Selon le scénario moyen, les régions de Boudry et Neuchâtel gagneraient +2700 habitants chacune entre fin 2018 et fin 2030, devant les régions du Val-de-Ruz (+2200) et de La Chaux-de-Fonds (+1900 habitants). La population se concentrerait un peu plus dans les régions les plus peuplées selon tous les scénarios.
- En 2030 et selon le scénario moyen, le taux d'accroissement naturel serait le plus important dans les régions de Val-de-Ruz, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Ces régions seraient également celles avec le rapport de dépendance le moins élevé.

2. Le contexte

Ce rapport présente les nouvelles perspectives de population neuchâteloises. Elles sont établies par Statistique Vaud sur mandat du Service neuchâtelois de statistique. Ce mandat prévoit l'établissement de perspectives démographiques propres au canton et à ses régions¹. Le dernier rapport de perspectives de population a été publié en 2012².

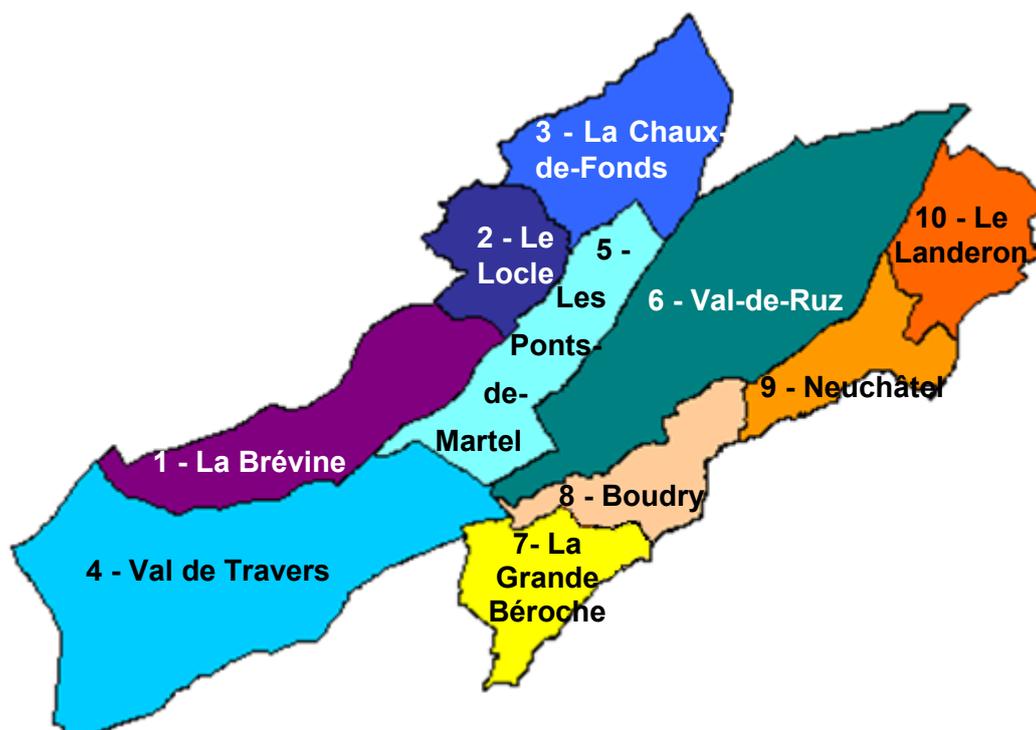
Les hypothèses retenues sont fixées en concertation avec un groupe de travail mis sur pied par le Service neuchâtelois de la statistique réunissant des personnes de différents services (aménagement du territoire et scolarité pour le présent exercice).

Les calculs ont été effectués en cours d'année 2019 sur la base de la population régionale par âge et sexe (au sens du Recensement cantonal) connue au 31.12.2018.

2.1 Dix régions

Pour satisfaire au mieux les besoins de différents services de l'Etat de Neuchâtel, un découpage en 10 régions est retenu. Il permet de reconstituer divers découpages régionaux, notamment les 4 régions retenues par le Conseil d'Etat³.

Découpage régional du canton



Régions	Communes	Population 2018
---------	----------	-----------------

¹ Depuis 2003, quatre rapports de perspectives de population ont été remis, ainsi que plusieurs rapports de perspectives scolaires et de ménages ou d'étude des migrations.

² Aurélien Moreau (2012), *Perspectives régionalisées de population 2011 - 2040, canton de Neuchâtel* <http://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/population/Documents/RapPopNE2012V2.pdf>

³ C'est le cas des régions Neuchâtel Littoral, Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers. La région Val-de-Ruz ne comprend pas Valangin et Rochefort, selon le *Rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil 17.031* du 4 octobre 2017.

1	La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu	1 433
2	Les Brenets, Le Locle	11 257
3	La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes	38 150
4	La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers, Les Verrières	11 772
5	Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Sagne	2 533
6	Val-de-Ruz, Valangin, Rochefort	18 738
7	Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus (La Grande Béroche dès le 1 ^{er} janvier 2018)	8 860
8	Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Milvignes, Peseux	30 443
9	Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Saint-Blaise	44 201
10	Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, Lignières	9 333

Certaines régions sont peu peuplées : la région 1 de La Brévine compte 1433 habitants et la région 5 des Ponts-de-Martel 2533 habitants fin 2018. Mais l'homogénéité géographique de ces deux régions (matérialisées par des vallées assez isolées) conduit à considérer comme pertinente la réalisation de perspectives démographiques à leur échelle.

Relativement aux perspectives de 2012, le découpage a été légèrement modifié : compte tenu de la fusion de La Grande Béroche (effective au 1^{er} janvier 2018), la population de Bevaix qui se trouvait dans la région 8 (Boudry) est reversée dans la nouvelle région 7 (La Grande Béroche, anciennement «Saint-Aubin-Sauges»).

En 2004 et 2007, les perspectives démographiques réalisées pour le canton de Neuchâtel se basaient sur un découpage en 12 régions. Lors de l'exercice 2010, le nombre de régions est passé à 11 suite à la fusion de communes de Val-de-Travers (les régions de Travers et Fleurier ont été fusionnées), et 2 régions ont été modifiées suite à la fusion des communes de Marin-Epagnier (région de Neuchâtel) et Thielle-Wavre (région du Landeron) : la nouvelle commune de La Tène a été rattachée à la région de Neuchâtel. Dans l'exercice 2012, le nombre de régions a été ramené à 10 vu la fusion de 15 des 16 communes du Val de Ruz (fusion des régions de Cernier et Fontainemelon).

Définitions de la population

Population au sens du Recensement cantonal de la population (RCP)

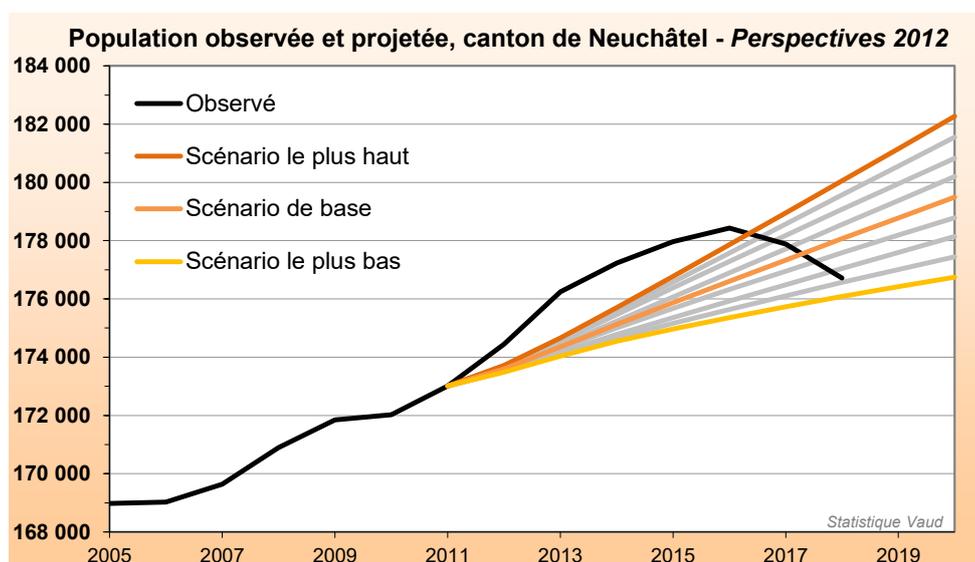
C'est la population retenue pour l'établissement des perspectives de population. Issue des registres communaux des habitants, elle regroupe toutes les personnes dont le domicile civil ou légal (dépôt de l'acte d'origine) se trouve dans le canton de Neuchâtel. Pour la population étrangère, la prise en compte dans l'effectif est liée à la durée de présence et à la durée de validité du permis : ensemble des personnes détentrices de permis B (autorisation de séjour), C (autorisation d'établissement) et Ci (fonctionnaires internationaux et leurs familles) ; pour les permis F (admission provisoire), L (autorisation de courte durée) et N (requérant-e-s d'asile), personnes se trouvant en Suisse depuis au moins 12 mois.

Population : différence avec les données publiées par l'OFS

Les données de population utilisées ici diffèrent de celles publiées par l'Office fédéral de la statistique. La population résidante permanente STATPOP est issue des registres de personnes mais est harmonisée au plan fédéral. La population STATPOP est ainsi légèrement supérieure à celle au sens du RCP (pour les années 2010-2018, le surplus est en moyenne de +120 habitants, soit +0,7%).

2.2 Retour sur les précédentes perspectives de population

La population neuchâteloise a connu une évolution contrastée au cours de la période 2012-2018. Ainsi, la période 2012-2016 correspond à une croissance importante avec +5400 habitants en cinq ans, soit plus que ce que les neuf scénarios envisageaient dans les perspectives de 2012 – ces scénarios anticipaient une croissance comprise entre +2300 et +4900 habitants. Les années 2017 et 2018, en revanche, ont été celles d'une décroissance importante de la population, avec respectivement près de -600 et -1200 habitants. La population n'avait pas diminué depuis l'année 2000, et il faut remonter au début des années 1980 pour trouver une décroissance de population aussi importante. Finalement, la population en fin d'année 2018, comptant 176 720 habitants, se situe entre le scénario moyen (scénario 1) et le scénario le plus bas (scénario 9).



Le solde migratoire de la période 2012-2016 a été de +920 par an, soit nettement plus que les +310 à +680 par an anticipés dans les scénarios. Le solde moyen de -960 par an des années 2017 et 2018 a en revanche été nettement plus faible que les +190 à +670 par an des autres scénarios. Pour l'ensemble de la période 2012-2018, le solde migratoire moyen observé a été de +380 par an, soit un peu moins que l'hypothèse moyenne retenue (+480 par an), et entre les hypothèses migratoires basse et haute (+270 et +680).

Le solde migratoire cantonal de la période 2012-2018 s'est ainsi globalement maintenu au niveau moyen de la période 2003-2011 (+420 par an), une période qui s'est caractérisée par un contexte favorable tant sur le plan politique (libre circulation des personnes avec l'Union européenne) qu'économique. Le solde migratoire de 2002-2016 a été en moyenne de +600 par an.

Les naissances observées au cours de la période 2012-2016 ont été très correctement anticipées par le scénario moyen (1780 par an contre 1790), et celles des années 2017 et 2018 ont correspondu à celles du scénario le plus bas (1710 par an pour ces deux années). Les naissances du scénario moyen (ou « de base ») ont donc légèrement surestimé la réalité (1800 par an pour la période 2012-2018, contre 1760).

Les décès ont été sous-estimés de 3% : on a compté 1612 décès par an en moyenne au cours de la période 2012-2018 alors que le scénario moyen anticipait 1556 décès par an. Au final, le solde naturel (écart entre les naissances et les décès) a été légèrement surestimé : il a été en moyenne de +146 par an au cours de la période 2012-2018 alors que les scénarios anticipaient +165 à +330 (+247 selon le scénario moyen).

Au plan régional, l'évolution de la population a été :

- Estimée avec précision pour les régions suivantes : Le Locle, Val-de-Travers et Le Landeron. La population de ces régions en 2018 se situe dans la fourchette (relativement étroite) comprise entre les scénarios le plus bas et le plus haut.
- Sous-estimée pour les régions de La Brévine, Les Ponts-de-Martel, Val-de-Ruz et Boudry.
- Surestimée dans les régions de La Chaux-de-Fonds, La Grande Béroche et Neuchâtel.

Population des régions, 2011 et 2018, observations et perspectives

	Observations		Perspectives - en 2018		
	2011	2018	sc1	sc5	sc9
1 La Brévine	1 426	1 433	1 385	1 422	1 350
2 Le Locle	11 179	11 257	11 075	11 232	10 926
3 La Chaux-de-Fonds	38 063	38 150	38 980	39 373	38 601
4 Val-de-Travers	11 980	11 772	11 827	11 984	11 673
5 Les Ponts-de-Martel	2 461	2 533	2 455	2 508	2 403
6 Val-de-Ruz	17 144	18 738	18 188	18 394	17 978
7 Saint-Aubin-Sauges*	5 080	5 076	5 279	5 363	5 194
8 Boudry *	32 608	34 227	33 837	34 160	33 493
9 Neuchâtel	43 940	44 201	45 709	46 154	45 269
10 Le Landeron	9 128	9 333	9 332	9 465	9 200
Canton	173 009	176 720	178 066	180 054	176 087

Le scénario 1 est le scénario moyen, le scénario 5 est le plus élevé et le scénario 9 le plus bas.

* Pour ces régions la population observée en 2018 est une estimation : Bevaix est passé de la région 8 à la région 7 suite à la fusion de communes de La Grande Béroche au 1^{er} janvier 2018.

L'analyse de la précision des erreurs des perspectives de population passées permet une amélioration des connaissances et donc un affinement des hypothèses pour les suivantes.

2.3 Pas de réelle comparabilité avec les scénarios de l'OFS

Des « scénarios de population » au niveau des cantons sont calculés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les derniers⁴ datent de 2016 (quatrième exercice en la matière). Ces scénarios ne sont pas régionalisés au sein des cantons (contrairement à ceux établis par Statistique Vaud) et construits sur la base d'une définition de la population différente de celle qui est utilisée dans le canton (Recensement cantonal de la population pour Neuchâtel et STATPOP pour l'OFS – voir le paragraphe « Définitions de la population » en

⁴ OFS (2016), *Scénarios de l'évolution de la population des cantons 2015-2045*.

page 8). De plus, ils sont réalisés sous contrainte de cohérence avec les résultats de perspectives établis au niveau de la Suisse en préalable : ces scénarios essaient de répondre à la question «comment évoluera la population des cantons si la population de la Suisse évolue de cette manière?»⁵.

En outre, les méthodes utilisées ici par Statistique Vaud et par l'OFS diffèrent, et ce notamment en ce qui concerne le traitement de la partie relative aux migrations :

- Statistique Vaud privilégie une méthode qui contrôle le niveau du solde migratoire⁶ introduit chaque année dans les calculs. Ce niveau est déterminé en conjuguant plusieurs approches (voir le paragraphe 3.2 « Les hypothèses migratoires »).
- L'OFS traite les flux d'arrivées et départs (à la fois entre le canton et le reste de la Suisse et au plan international) de façon séparée. Cette manière de procéder ne permet pas de contrôler le niveau des soldes migratoires qui en résultent et pourrait aboutir à des valeurs inattendues (disjonction entre arrivées et départs).

L'OFS communique ainsi sur le statut de ses propres scénarios face aux perspectives réalisées par les cantons :

« Plusieurs cantons produisent régulièrement des scénarios de l'évolution de leur population [...]. Les projections de l'OFS ne peuvent pas et, du reste, n'ont pas pour but de remplacer de telles projections. Pour des raisons méthodologiques, il n'est en effet pas envisageable d'étudier toutes les évolutions démographiques possibles de chaque canton. Des contraintes telles que la cohérence avec le niveau national ou des migrations inter-cantoniales dont le solde au niveau de la Suisse doit être égal à 0 ne permettent pas de le faire. Les cantons qui produisent leurs propres projections démographiques n'ont pas ce genre de limites et ont ainsi tout loisir de choisir les hypothèses qui leur paraissent les plus pertinentes à leurs problématiques [...]. Les scénarios de l'OFS doivent ainsi être considérés comme des compléments aux scénarios produits par les cantons et non comme des substituts à ces derniers. »⁷

Ces précautions étant prises, les anciens résultats neuchâtelois des perspectives tant de l'OFS que de Statistique Vaud sont résumés dans le tableau suivant :

Evolution de la population du canton, anciennes perspectives de l'OFS et StatVD

	Période 2012-2018
Statistique Vaud, perspectives NE, août 2010	+ 4400 habitants
OFS, scénarios cantonaux, mars 2011	+ 1400 habitants
Statistique Vaud, perspectives NE, novembre 2012	+ 5100 habitants
Evolution observée	+ 3700 habitants

⁵ OFS (2011), *Les scénarios de l'OFS et les scénarios produits par les cantons*, 29 mars 2011, note OFS.

⁶ Plus que l'importance des flux de migrants, c'est bien le solde migratoire et sa structure par âge qui importe pour les résultats prospectifs exprimés en termes de population.

⁷ OFS (2016), *Scénarios de l'évolution de la population des cantons 2015-2045*.

2.4 Le modèle de perspectives

Le modèle utilisé pour calculer les perspectives démographiques a été mis au point par Statistique Vaud. Il fonctionne selon la méthode dite «des composantes» qui nécessite la formulation d'hypothèses sur les évolutions à venir de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Partant des effectifs de population répartis par sexe, âge et région, le modèle procède de manière itérative, année par année, pour calculer la population future compte tenu des hypothèses. Pour cela, sont calculés le nombre de naissances, de décès et le solde migratoire, et ce par sexe, âge et région :

- ▶ Le solde migratoire est déterminé par hypothèse au niveau cantonal et régional. La déclinaison en termes de structure par âge de ces hypothèses est obtenue par interpolation entre deux structures par âge du solde migratoire prises en référence au plan régional : l'une observée en cas de solde typiquement faible, l'autre en cas de solde particulièrement fort.
- ▶ Les naissances sont déterminées en appliquant aux effectifs des femmes un quotient de fécondité par âge modélisé et lié aux hypothèses choisies.
- ▶ Les décès sont calculés en appliquant aux personnes des quotients de mortalité par âge et sexe en utilisant une table de mortalité projetée⁸.

Les écarts régionaux à la moyenne cantonale concernant la mortalité et la fécondité sont pris en compte. Des précautions méthodologiques permettent de faire coïncider la somme des régions au total cantonal.

Ce rapport présente par la suite les trois scénarios démographiques et leurs résultats tant au plan cantonal que régional.

⁸ Jacques Menthonnex (2015), *Estimation des durées de vie par génération. Evolution 1900-2150 et tables de mortalité par génération 1900-2030 pour la Suisse*, rapport technique, OFS.

3. Les scénarios et les hypothèses

L'établissement de perspectives de population nécessite, techniquement, de faire vieillir une population et de lui appliquer : a) des quotients de mortalité afin de déduire les décès, b) des taux de fécondité pour déterminer les naissances et c) d'ajouter des soldes migratoires par âge et sexe. Ces quotients, taux et soldes utilisés font l'objet d'hypothèses. Pour cela, une analyse du passé est nécessaire afin de déceler des tendances, et certains éléments prospectifs permettent d'envisager des inflexions à l'avenir.

Les résultats des perspectives établies sont ainsi directement liés aux hypothèses retenues concernant l'évolution future de ce que l'on nomme les composantes démographiques : la fécondité, la mortalité et les migrations. La mortalité est le facteur qui a l'impact démographique le moins important à court et moyen terme, et de plus son évolution est relativement stable. En revanche, les migrations sont beaucoup plus fluctuantes et ont une portée nettement plus importante en termes démographiques. La fécondité est un facteur intermédiaire tant en termes de variabilité que d'impact sur l'effectif de la population.

Dans la suite de ce chapitre, les scénarios démographiques sont tout d'abord définis. Ensuite leurs hypothèses sous-jacentes sont présentées, ainsi que les tendances concernant chacune des composantes.

3.1 Les scénarios

Pour décrire l'évolution possible de la population, trois scénarios ont été établis. Vu l'importance et la fluctuation dans le temps des migrations, ces scénarios se distinguent essentiellement par le niveau du solde migratoire :

Scénarios démographiques			
	Mortalité	Fécondité	Solde migratoire
Scénario 1 - moyen	Moyenne	Moyenne	Moyen
Scénario 2 - haut	Moyenne -	Moyenne +	Haut
Scénario 3 - bas	Moyenne +	Moyenne -	Bas

Scénario 1 - moyen : ce scénario est considéré comme le plus vraisemblable. Le contexte relatif au scénario moyen est celui d'une situation économique globalement favorable. Selon ce scénario le solde migratoire devrait se situer à un niveau un peu plus élevé que la moyenne de long terme.

Scénario 2 - haut : ce scénario combine un solde migratoire élevé, une fécondité un peu plus importante que pour le scénario moyen et une mortalité un peu plus faible.

Scénario 3 - bas : ce scénario combine un solde migratoire relativement faible, une fécondité un peu moins importante que pour le scénario moyen et une mortalité un peu plus élevée.

Les scénarios 2 et 3 encadrent le scénario de référence et permettent de rendre compte de l'effet de fluctuations liées essentiellement aux migrations, mais aussi à la fécondité et à la mortalité. Il ne faut pas voir dans les résultats de ces scénarios alternatifs des extrêmes : les hypothèses qui leur sont liées restent plausibles.

Les principales hypothèses retenues dans les scénarios figurent dans le tableau suivant.

Synthèse des hypothèses démographiques				
		2020	2030	2040
Espérance de vie *	Sc. moyen	83.2	85.1	86.5
	Sc. haut	83.5	85.9	87.5
	Sc. bas	83.0	84.3	85.5
Enfant par femme	Sc. moyen	1.59	1.60	1.60
	Sc. haut	1.62	1.64	1.64
	Sc. bas	1.56	1.56	1.56
Solde migratoire	Sc. moyen	+400	+720	+720
	Sc. haut	+600	+995	+995
	Sc. bas	+150	+460	+460

* *Espérance de vie : hommes et femmes réunis*

Les paragraphes suivants explicitent la définition de ces hypothèses principales.

3.2 Les hypothèses migratoires

Les migrations constituent à la fois le facteur le plus fluctuant et le plus important dans l'élaboration de perspectives démographiques : c'est celui qui a le plus d'impact en termes de population. En effet, le solde migratoire (les arrivées moins les départs) est à l'origine de 70% de la croissance de la population au cours de la période 2001-2018. Les évolutions migratoires sont liées aux contextes économique, géostratégique, climatique, politique... dont les tendances sont difficiles à anticiper. La fixation concrète des hypothèses se base sur la prise en compte d'avis d'expert·e·s, d'analyses de données historiques et de modélisations diverses (lien entre migrations et logements, PIB ou chômage).

Un solde migratoire élevé entre 2002 et 2016 et qui a chuté en 2017 et 2018

Historiquement, le canton de Neuchâtel a connu des phases de solde migratoire bien contrasté, avec une moyenne de long terme de +400 personnes par an entre 1950 et 2018 :

- Entre 1950 et 1970, au cours d'une phase économique vigoureuse, le solde migratoire moyen s'est établi à +1300 personnes par an en moyenne.
- Entre 1971 et 1983, dans un contexte économique de crise, le solde était en moyenne de -1200 personnes.
- Entre 1984 et 1995, le solde était en moyenne de +700 personnes dans un contexte économique incertain, notamment au début des années nonante, mais l'immigration a alors été importante, en lien avec la guerre de Yougoslavie.
- Entre 1996 et 2001, le solde a été de -200 personnes, dans un contexte économique compliqué.
- Entre 2002 et 2016, la libre circulation des personnes conjuguée à une croissance économique plus favorable en Suisse que dans l'UE (à partir de 2004, contrairement à la période 1991-2003), expliquent un solde migratoire de +600 personnes par an.
- En 2017 et 2018, le solde migratoire a été particulièrement bas, -1000 personnes par an en moyenne, et découle d'effets économiques et légaux (voir encadré).

Zoom sur les soldes migratoires particulièrement bas de 2017 et 2018

Le canton a présenté des soldes migratoires fortement négatifs en 2017 et 2018 : près de -1000 personnes en moyenne annuelle. Il faut remonter plus de 40 années en arrière pour trouver deux années consécutives avec un solde migratoire aussi bas (1976-1977 : -2500 personnes par an en moyenne). Trois quarts de cette chute (en comparant 2017-2018 à la période 2005-2016) s'expliquent par l'augmentation des départs du canton et un quart par la diminution des arrivées.

Si tous les types de départs sont en hausse (Suisses au plan international, Suisses au plan intercantonal, étrangers au plan international, étrangers au plan intercantonal), la hausse des départs internationaux des étrangers explique à elle seule près de la moitié de la chute du solde migratoire. Concernant les arrivées, seules diminuent les arrivées internationales d'étrangers et, de façon moins importante, les arrivées intercantionales de Suisses. Les arrivées intercantionales d'étrangers progressent, et celles de Suisses au plan international augmentent marginalement.

Les évolutions identifiées en 2017 et 2018 concernent particulièrement les échanges migratoires avec le Portugal et l'Espagne. En effet, tant l'augmentation des émigrations internationales que la diminution des immigrations internationales sont dues à près de 60% aux ressortissants Portugais, et à près de 15% aux ressortissants Espagnols lorsque l'on compare la période 2011-2013 à la période 2017-2018. Ces flux s'expliquent vraisemblablement par la conjonction des éléments suivants :

- 1) La conjoncture économique en Suisse a été moins favorable que celle de l'UE entre 2015 et 2017, tout comme entre le milieu des années 1990 et 2003. Cela a occasionné, avec un décalage d'un ou deux ans, une diminution des arrivées* et, plus marginalement, une augmentation des départs. La conjoncture a été encore plus positive au Portugal (PIB réel par habitant de +2,7% par an en 2016-2017) et en Espagne (+3,0%) que dans l'UE (+2,0%) et en Suisse, donc (+0,6%).
- 2) L'augmentation des départs provient en partie de la hausse nette des arrivées des années 2012-2014, notamment en provenance du Portugal. Il y a une certaine corrélation entre les arrivées et les départs avec un décalage de quelques années : la population immigrée récemment est plus mobile que la moyenne et repart plus souvent du canton.
- 3) L'Échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (EAR), entré en vigueur en janvier 2017 notamment avec l'UE, a entraîné le départ de « secondos » propriétaires de maison dans leur pays d'origine (et notamment le Portugal) : les personnes qui n'avaient pas déclaré un bien immobilier à l'étranger voient leur impôt augmenter de façon parfois non négligeable (changement du barème d'impôt sur le revenu en lien avec la valeur locative, et du barème d'impôt sur la fortune en lien avec la valeur du bien immobilier).

Plus précisément, la hausse des départs vers le Portugal est surreprésentée parmi les 30-69 ans, et surtout parmi les 60-64 ans. La baisse des arrivées depuis ce pays concerne surtout les 20-39 ans. Entre 2011-2013 et 2017-2018, les immigrations en provenance du Portugal ont été divisées par presque quatre (de 750 par an à 210) et les émigrations vers le Portugal ont été pratiquement multipliées par quatre (de 140 par an à 540).

* En cas de conjoncture mitigée en Suisse et de bonne tenue économique à l'étranger, le flux d'arrivées de personnes en Suisse est moindre pour deux raisons : d'une part, les besoins locaux en main d'œuvre sont moindres et, d'autre part, il y a moins de raisons pour des étrangers de quitter leur pays car ils y trouvent davantage d'opportunités professionnelles.

Trois hypothèses migratoires

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- **L'hypothèse moyenne** anticipe un **solde migratoire de +650** au cours de la **période 2019-2040** (en moyenne). Cela correspond à la moyenne des périodes 2004-2015 ou 1984-1996. Cette hypothèse présuppose un contexte économique globalement favorable et une ouverture politique ou économique de la Suisse au monde qui ne serait pas remise en question.
- **L'hypothèse haute** suppose un niveau de **+900** au cours de la **période 2019-2040**. Cela correspond à la moyenne observée au cours des périodes 2008-2014 ou 1950-1974. Cette hypothèse présuppose un contexte économique florissant et/ou une ouverture (politique ou économique) de la Suisse au monde plus importante.
- **L'hypothèse basse** suppose un niveau de **+400** pendant la **période 2019-2040**, soit la moyenne observée au cours de la période 1950-2018. Cette hypothèse pourrait être vérifiée dans un contexte économique même relativement défavorable ou dans un contexte de fermeture relative de la Suisse au monde et une économie plutôt solide.

Les hypothèses moyenne et haute supposent que le solde migratoire sera, au cours de la période 2019-2040, supérieur à la tendance de long terme (+400 par an entre 1950 et 2018). Cette hypothèse s'explique notamment par les éléments suivants :

- a. Au niveau planétaire, le réchauffement climatique, les incertitudes économiques et la croissance démographique importante de certaines régions défavorisées sont à l'origine d'un accroissement du potentiel migratoire.
- b. En Suisse, l'attractivité économique est maintenue voire renforcée avec la baisse globale de la fiscalité des entreprises notamment.
- c. Au plan neuchâtelois, une baisse de l'imposition des personnes physiques sera mise en place en 2020 et en 2021 et pourrait avoir un impact à la hausse sur le solde migratoire intercantonal qui a été fortement négatif en 2017 et surtout en 2018. L'attractivité du canton pourrait s'en trouver renforcée, en lien également avec un taux d'imposition des entreprises abaissé de 15,6% à 13,4%.

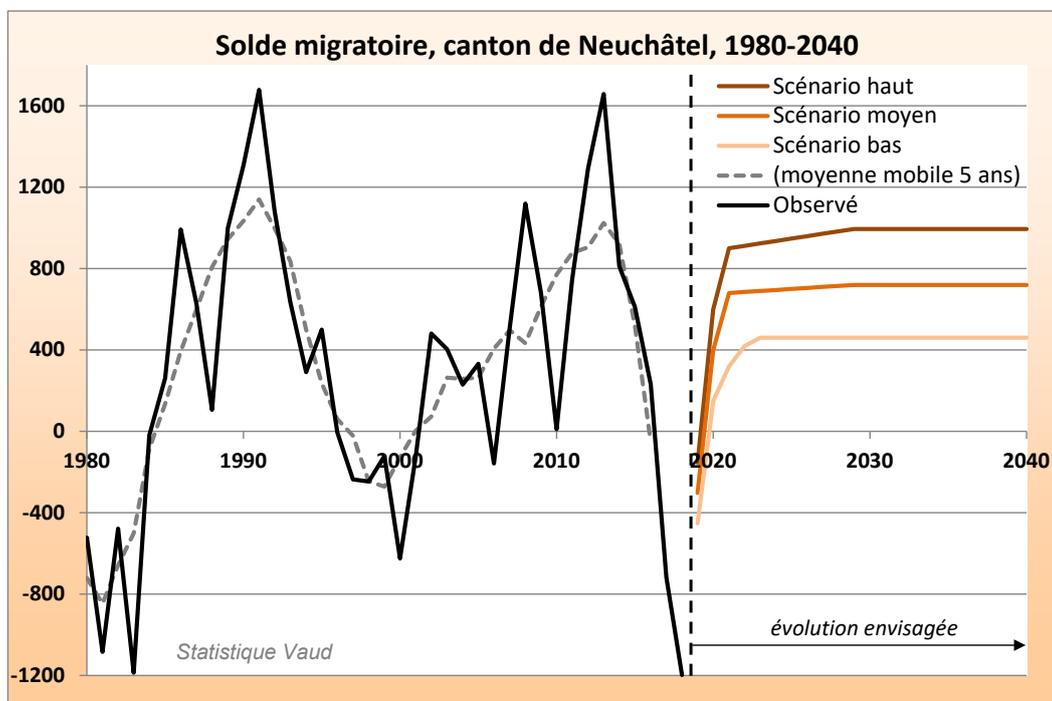
Le solde migratoire pourrait également progresser, toutes choses égales par ailleurs, si les éléments suivants ne sont pas remis en question, voire sont développés à l'avenir (aux plans économique ou politique) :

- d. La Suisse est un pays ouvert et attractif, du fait d'un niveau de vie important, ou notamment en lien avec des universités réputées ouvertes à des étudiants étrangers relativement mobiles.
- e. Le manque de main-d'œuvre, qualifiée ou non, peut être compensé par l'arrivée de personnes de l'étranger. Dans les domaines « techniques, scientifiques et informatiques [...] le nombre de postes non pourvus poursuit sa progression »⁹ et l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération issue du baby-boom fait craindre une pénurie d'employés dans les secteurs de l'agriculture, « les services administratifs et sociaux (y compris la santé), l'industrie traditionnelle et les transports »¹⁰.

L'hypothèse basse de solde migratoire anticipe un contexte économique un peu moins favorable que celui de la moyenne des 70 dernières années, ou une remise en question de l'ouverture du pays.

⁹ Selon l'OCDE, ATS-AWP, 21 mai 2019.

¹⁰ *La Suisse va manquer de bras dès 2021*, 24 Heures, 17 septembre 2019.



Remarque : l'hypothèse pour 2019 est établie sur la base de l'évolution partielle de la population.
Moyenne mobile sur 5 ans : pour 2010 par exemple, la donnée correspond à la moyenne 2008-2012.

Hypothèses migratoires - compléments

L'établissement des perspectives démographiques au plan cantonal nécessite deux types d'hypothèses migratoires complémentaires. La première concerne l'évolution à court terme du solde migratoire et la deuxième sa structure par âge.

1) L'évolution à court terme du solde migratoire suppose que son niveau particulièrement bas de 2017 et de 2018 est de nature ponctuelle et que le retour à des niveaux plus « habituels » se fera assez rapidement. Ainsi, le scénario moyen suppose un solde migratoire de -300 personnes en 2019 et de +400 en 2020. Pour les scénarios bas et haut, les soldes supposés sont de -450 et -150 pour 2019 et de +150 et +600 pour 2020.

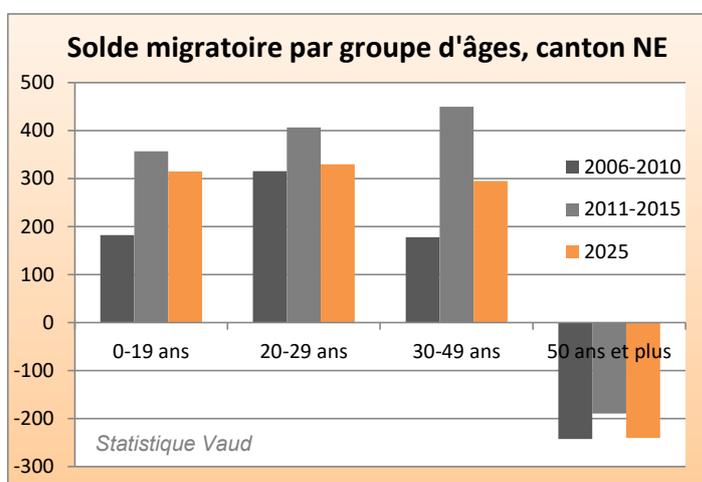
Ce retour à un solde migratoire à des valeurs plus « habituelles » s'explique par les éléments suivants :

- a. Depuis 2018, la croissance économique de la Suisse est redevenue proche de celle de l'UE et pourrait reprendre des couleurs en 2019 et 2020¹¹, d'où une possible hausse des arrivées,
- b. Avec la baisse des arrivées dans le canton en 2017 et 2018, le nombre de départs pourrait diminuer ces prochaines années, notamment vers le Portugal,
- c. Les effets de la mise en place de l'EAR devraient s'amoinrir progressivement et faire diminuer les départs,
- d. Le Conseil d'Etat neuchâtelois attribue un caractère urgent à des « grands dossiers » qui pourraient renforcer l'attractivité du canton¹².

¹¹ CREA (2019), *Prévisions pour l'économie suisse en 2019-2021*, CREA, 31 mai 2019.

¹² *Baisse de la population : le Canton doit inverser la tendance*, Communiqué de presse du 7 février 2019.

2) La déclinaison par groupes d'âge des soldes migratoires supposés à l'avenir découle de l'analyse historique du lien entre le niveau du solde migratoire et sa structure par âge et sexe dans les régions. Le graphique suivant illustre les hypothèses par âge retenues pour le scénario moyen dans le canton en 2025 (solde migratoire de +700 par an en moyenne) et les compare aux niveaux des périodes 2006-2010 (solde migratoire de +430) et 2011-2015 (solde migratoire de +1020). Il a été tenu compte du fait que le solde migratoire des 0-19 ans et des 30-49 ans a été récemment plus élevé qu'attendu, au contraire des autres groupes d'âge. Les premiers se rapprochent ainsi davantage du niveau élevé de la période 2011-2015 que les derniers, plus proches du niveau de 2006-2010.



3.3 Les hypothèses de fécondité

La fécondité est un facteur moins fluctuant et à l'impact démographique moins important que le solde migratoire. Comme pour ce dernier, trois hypothèses sont retenues pour la fécondité. Elles sont assez fortement resserrées.

Fécondité relativement stable et âge moyen à la maternité en hausse

L'indicateur principal retenu dans l'analyse de la fécondité est l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF). Il correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes en fin de vie féconde si les conditions du moment (quotients par âge de l'année étudiée) se maintiennent.

Après une diminution depuis les années 1960, l'ICF du canton de Neuchâtel s'est stabilisé depuis le milieu des années 1990 à un niveau moyen de près de 1,6 enfant par femme (1,57 entre 1994 et 2017). La fécondité neuchâteloise est supérieure à la moyenne suisse depuis 1987, mais si l'avantage cantonal était de plus de 0,1 enfant par femme par rapport au plan national entre 1987 et 2010 il est aujourd'hui presque négligeable. Au cours de la période 2011-2015, les Suissesses du canton ont eu une fécondité moyenne de 1,46 enfant par femme contre 1,86 pour les étrangères (1,57 en tout).

L'âge moyen à la maternité des femmes du canton a nettement augmenté, passant de 27,1 ans en 1981 à 31,3 ans en 2015, et reste inférieur à la moyenne suisse (31,8 ans en 2015) qui se situe parmi les niveaux les plus élevés au monde. L'analyse des taux de fécondité par âge indique que les femmes de moins de 30 ans font de moins en moins d'enfants (la diminution est la plus forte parmi les 20-24 ans) au contraire des femmes de 30 ans et plus (plus l'âge augmente, plus la hausse relative est importante).

Trois hypothèses de fécondité

L'**hypothèse moyenne** anticipe une fécondité en légère progression qui se stabilise à **1,60 enfant par femme dès 2025**, soit légèrement plus que la moyenne de la période 1994-2018. Cette hypothèse repose sur une politique familiale améliorée tendancielle-ment.

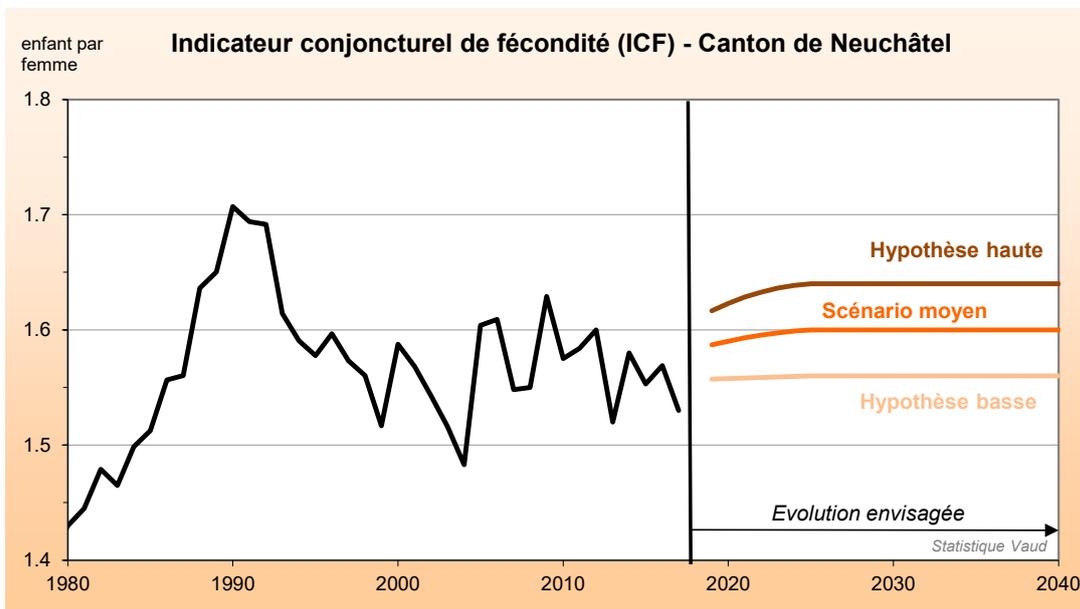
Selon l'**hypothèse haute**, la fécondité se stabilise à **1,64 enfant par femme dès 2025**. La politique familiale est améliorée de façon plus ambitieuse.

Selon l'**hypothèse basse**, la fécondité se stabilise à **1,56 enfant par femme dès 2025**. La politique familiale est en progrès mais de façon plus mesurée que par le passé. La fécondité est en très léger retrait.

Ces trois hypothèses anticipent un même âge moyen à la maternité. La progression de cet âge moyen, qui est pratiquement linéaire depuis le début des années 1980, s'infléchirait quelque peu pour atteindre 32 ans dès 2035.

L'établissement des hypothèses découle notamment de l'analyse des éléments suivants :

- a. L'extrapolation de la tendance des taux de fécondité par âge observés depuis le début des années 2000 aboutit à une hausse modérée de l'ICF (qui est la somme de ces taux par âge). Cela signifie que, si les facteurs qui ont permis cette hausse progressent à l'avenir à un rythme comparable à celui des années 2000 et 2010, et notamment le développement de la politique familiale (voir l'encadré plus loin), l'ICF pourrait croître quelque peu.
- b. La proportion de femmes étrangères est supposée en hausse, ce qui pourrait faire augmenter un peu l'ICF (leur fécondité étant, on l'a vu, quelque peu supérieure à celle des Suissesses). Toutefois, leur comportement reproductif tend à se rapprocher de celui des Suissesses dans le temps, ce qui modère la hausse possible. Cette hausse dépend du solde migratoire supposé.
- c. Des progrès sont réalisés dans le traitement de l'infertilité ou de la stérilité, ce qui permet à davantage de femmes d'avoir des enfants. En 2015, une équipe a par exemple pu produire des spermatozoïdes humains complets in vitro. L'effet sur la fécondité est sans doute plutôt limité.
- d. L'âge moyen à la maternité devrait connaître à terme une décélération, ce qui mécaniquement pourrait aboutir à une croissance de l'ICF (diminution de l'effet de « calendrier » lié à la hausse de l'âge moyen).
- e. L'allongement de la durée des études, les incertitudes économiques, le chômage, les conditions de travail en général... ont un impact sur la fécondité.



Le recours à une loi statistique (*gamma*) permet de modéliser, en fonction des paramètres choisis (ICF, âge moyen à la maternité, variance des taux), les taux de fécondité par âge pour chaque année de perspective.

Une politique familiale peu développée en Suisse

La politique familiale en Suisse reste lacunaire, comparativement à nombre d'autres pays développés. Une étude récente de l'UNICEF place ainsi la Suisse au dernier rang (parmi 31 pays) en termes de politique familiale*, derrière la Grèce et Chypre. Les congés maternité sont particulièrement faibles avec 8 semaines et aucune loi ne mentionne le droit à un congé de paternité. La part du PIB allouée à l'accueil collectif des jeunes enfants comptait parmi les moins importantes parmi les pays développés.

Dans le canton de Neuchâtel, le taux de couverture de l'accueil collectif préscolaire est élevé en comparaison intercantonale, mais les allocations familiales sont les plus faibles de Suisse romande.

Le soutien de l'accueil de jour des enfants par le Parlement en 2018 ou l'octroi possible d'un congé paternité sont des petits pas (avec deux semaines de congé paternité, la Suisse rattraperait la Pologne ou la Bulgarie) mais qui vont dans le sens d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et familiale. Un potentiel important existe encore.

* Yekaterina Chzhen, Anna Gromada, Gwyther Rees (2019), *Are the world's richest countries family-friendly? Policy in the OECD and EU*, UNICEF.

3.4 Les hypothèses de mortalité

La mortalité est le facteur dont les tendances paraissent les plus stables et dont les variations ont le moins d'impact en termes d'effectif de population à court et moyen terme. Trois hypothèses relativement proches sont retenues.

L'espérance de vie continue à croître

En Suisse, l'espérance de vie continue à croître depuis de nombreuses décennies de façon assez régulière. Elle a été multipliée par deux entre 1876 et 2014. Depuis le début des années soixante, le rythme s'est un peu affaibli, mais a repris chez les hommes ces 25 dernières années. Chaque année de la période 1960-2014, l'espérance de vie des hommes et des femmes a augmenté de respectivement 0,23 et 0,21 an, contre respectivement 0,36 et 0,39 an entre 1876 et 1959. L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes a ainsi commencé à diminuer depuis le début des années nonante, passant de 7 ans à 4 ans aujourd'hui (à l'avantage des femmes). Depuis les années nonante, les gains d'espérance de vie sont en bonne majorité dus aux progrès réalisés au-delà de 60 ans. Cette évolution positive de la mortalité s'explique en bonne partie par la diminution de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires qui a été particulièrement nette aux âges élevés. Ces gains s'expliquent évidemment par les progrès dans le traitement de ces pathologies ainsi que par de nombreux autres facteurs tels les comportements individuels, les spécificités de la société (travail, loisirs, habitat, pollutions, prévention, nutrition...), les performances du système de santé...

Avec 83,1 ans (deux sexes confondus) en 2015-2016, la Suisse présentait la sixième espérance de vie au monde. Le canton de Neuchâtel se situait à un niveau légèrement plus bas de 82,2 ans pendant la même période.

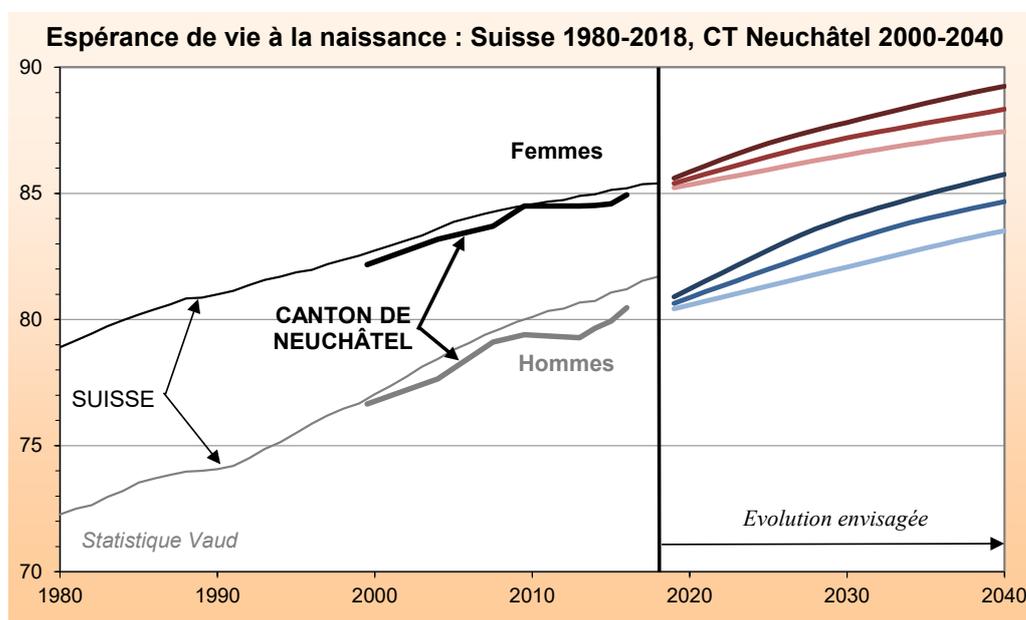
Trois hypothèses de mortalité

L'**hypothèse moyenne** de mortalité postule une espérance de vie de **86,5 ans en 2040** (deux sexes confondus) : l'espérance de vie continuerait à s'accroître, mais à un rythme qui s'infléchit. Cela nécessite toutefois une poursuite tendancielle de certaines évolutions. Ainsi, la politique de santé publique est supposée en amélioration constante, des avancées médicales émergent dans le soin ou le traitement de certaines maladies (cancers et maladies neurodégénératives notamment), la population est toujours plus formée et informée, les techniques de prévention ou de dépistage sont améliorées, la sédentarité ou le tabagisme régressent. Ces éléments ne pourraient permettre qu'une poursuite un peu atténuée de la tendance à la hausse de l'espérance de vie. En effet, «le maintien du rythme de progression actuel nécessiterait des efforts considérables : les niveaux de mortalité par âge devraient être divisés par deux d'ici 2044»¹³. De tels progrès «nécessiteraient une ou plusieurs nouvelles percées médicales comparables à celle de la révolution cardiovasculaire. Or, une telle révolution médicale, qui de surcroît serait abordable pour une grande majorité de la population, n'est pas en vue à ce jour».

L'**hypothèse haute** suppose une espérance de vie de **87,5 ans en 2040** et l'**hypothèse basse** une espérance de vie de **85,5 ans en 2040**.

¹³ Statistique Vaud, *Prise en charge médico-sociale et sanitaire des séniors à l'horizon 2040*, Prospectif, étude thématique, septembre 2017.

Ces hypothèses alternatives reflètent l'impact possible de facteurs économiques ou politiques sur la trajectoire retenue pour l'hypothèse moyenne de l'espérance de vie. Ces facteurs pourraient revigorer ou infléchir la trajectoire moyenne. Effectivement, les progrès en termes de santé n'ont rien de définitif : une conjoncture économique négative pourrait notamment entraîner plus de précarité ou une rationalisation des soins. La santé d'une population dépend aussi de l'allocation des ressources et des priorités d'un Etat (prise en charge des coûts, prévention, personnel de santé, infrastructures hospitalières...). Ces trois hypothèses, basées sur la poursuite des tendances actuelles, anticipent une réduction progressive et mesurée de l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes.



Remarque : pour les hommes comme pour les femmes, l'hypothèse du scénario moyen est encadrée par celle des scénarios alternatifs.

Les espérances de vie indiquées ici sont en fait une synthèse des quotients de mortalité par âge et sexe qui constituent véritablement les hypothèses retenues. Ces quotients sont issus d'un modèle de mortalité qui se base sur une analyse des données suisses depuis 1900¹⁴. Ils sont adaptés, notamment pour prendre en compte les spécificités de la mortalité neuchâteloise, puis appliqués aux effectifs par âge et sexe de la population projetée.

¹⁴ Jacques Menthonnex (2015), *Estimation des durées de vie par génération. Evolution 1900-2150 et tables de mortalité par génération 1900-2030 pour la Suisse*, rapport technique, OFS.

4. Résultats cantonaux

Les résultats des trois scénarios démographiques proposés sont présentés. Par souci de simplicité, les résultats du scénario moyen sont parfois les seuls à être présentés. Ce scénario est jugé le plus vraisemblable par Statistique Vaud.

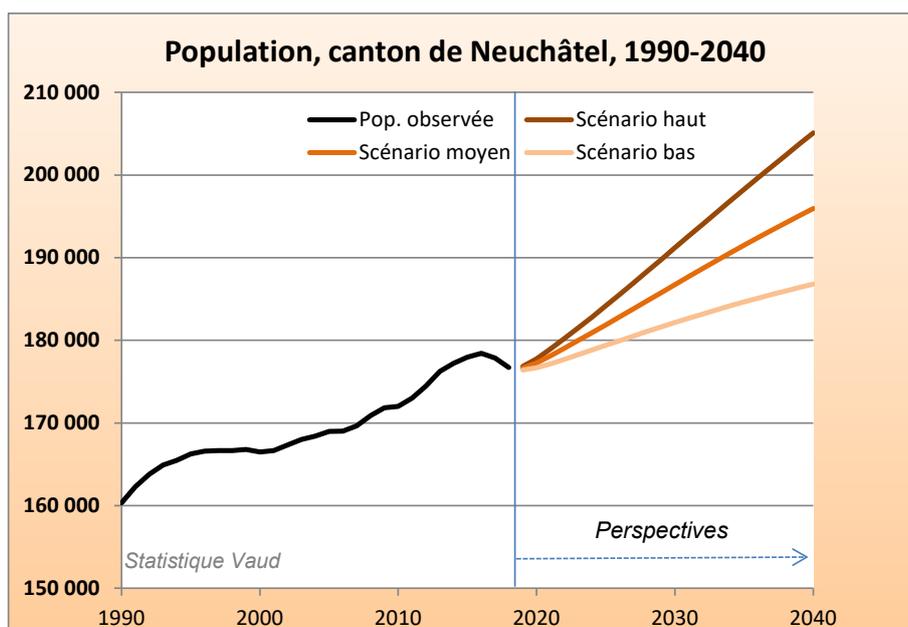
4.1 Evolution de la population

La population neuchâteloise avait atteint un maximum (près de 170 000 habitants au sens RCP) en 1973, au moment où éclatait la crise économique dite du choc pétrolier. Après cela, la population cantonale avait décliné pour atteindre un minimum de 155 300 habitants en 1984, en baisse de plus de 14 000 habitants. Depuis lors, la population a augmenté régulièrement jusqu'en 2016, dépassant son niveau record de 1973 chacune des années de la période 2007-2016. Les années 2017 et 2018 sont marquées par une décline importante de la population, mais une analyse (voir encadré en page 15) indique qu'elle n'est pas le signe d'un renversement durable de la croissance démographique neuchâteloise.

Entre 187 000 et 205 000 habitants en 2040

Selon les hypothèses relatives au scénario moyen, la population du canton de Neuchâtel atteindrait 195 900 habitants en fin d'année 2040 (186 800 selon le scénario bas et 205 100 selon le scénario haut).

Partant d'une population de 176 700 habitants en fin d'année 2018, les trois scénarios anticipent tous une croissance démographique au moins jusqu'en 2040. Selon le scénario moyen, la croissance de la population serait ainsi de +19 200 habitants au cours de la période 2019-2040. Elle serait de +10 100 et +28 400 selon les scénarios bas et haut, au cours de cette période de 22 ans.



Population résidante permanente, canton NE, 2018-2040, scénarios

	2018	2020	2025	2030	2035	2040
Scénario 1 - moyen	176 700	177 200	181 900	186 700	191 500	195 900
Scénario 2 - haut	176 700	177 700	184 200	191 200	198 300	205 100
Scénario 3 - bas	176 700	176 700	179 400	182 100	184 600	186 800

La croissance démographique du canton au cours des 22 années de la période 2019-2040 pourrait donc être assez nettement supérieure à celle des 22 années précédentes pour les scénarios moyen et haut : au cours de la période 1997-2018, la population avait crû de 10 100 habitants. Le scénario bas anticipe une évolution de la population du même ordre : les périodes 2019-2040 et 1997-2018 seraient comparables en termes de croissance absolue de la population. Pour rappel, la population du canton avait augmenté de 14 600 habitants au cours de la période 1989-2010 et de près de 40 000 habitants au cours de la période 1952-1973 marquant la fin des Trente Glorieuses.

La population du canton pourrait ainsi dépasser son niveau record de 2016 en 2022 selon le scénario moyen.

La barre des 180 000 habitants serait atteinte en 2024 selon le scénario moyen (2022 selon le scénario haut et 2026 selon le scénario bas). Celle des 190 000 habitants serait dépassée en 2034 selon le scénario moyen, en 2030 selon le scénario haut, et ne serait pas franchie en fin d'année 2040 selon le scénario bas.

Hausse démographique importante et relativement stable après 2021

Conséquence des hypothèses retenues, la population augmenterait chacune des années de perspective dès 2020.

Selon le scénario moyen, la croissance démographique serait de +600 personnes en 2020, puis elle progresserait pour atteindre pratiquement +1000 personnes par an en 2029 avant de se restreindre légèrement pour devenir inférieure à +900 personnes avant 2040. Les scénarios haut et bas s'éloignent du scénario moyen de quelque 200 personnes par an en début de période, et l'écart progresse pour atteindre presque 500 personnes par an en atteignant l'année 2040.

Le taux de croissance annuelle de la population passerait selon le scénario moyen de +0,5% par an au cours de la période 2021-2030 à +0,4% en 2040 (+/- 0,2 point de pourcentage selon les autres scénarios). Globalement, le taux de croissance de la population serait donc légèrement supérieur à ce qu'il était les années 1990-2016 (+0,4% / an).

4.2 Migrations, naissances et décès

Comme la population évolue en fonction du solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) et du solde naturel (les naissances moins les décès), les évolutions à venir de ces composantes sont décrites spécifiquement ici.

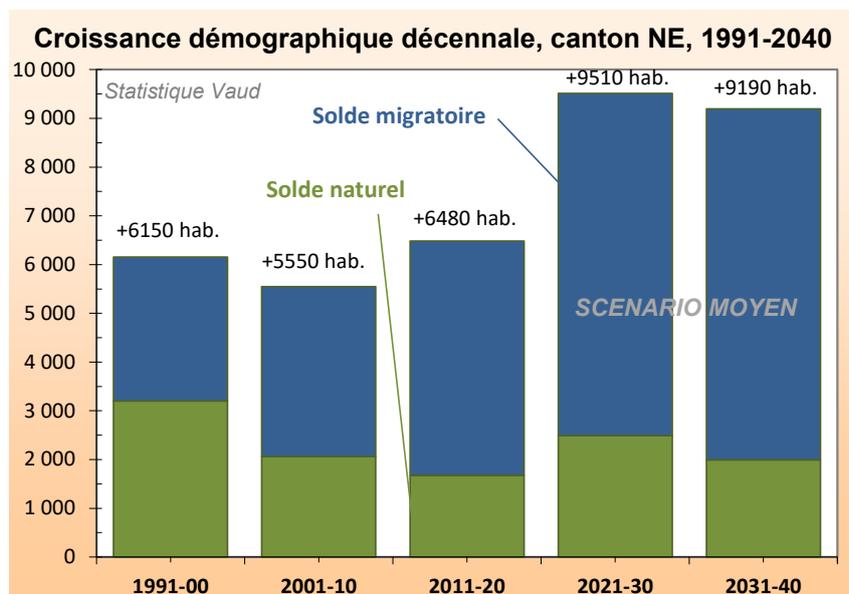
Le solde migratoire : moteur principal de l'accroissement démographique

Le solde migratoire reste le principal moteur de la dynamique démographique du canton : au cours de la période 2001-2018, quelque 70% de l'accroissement démographique s'explique par l'excédent des arrivées sur les départs de personnes.

Selon le scénario haut, cette part resterait stable à un niveau légèrement supérieur à 70% pendant toute la période de projection. Selon le scénario moyen, le solde migratoire expliquerait près de 75% de l'accroissement démographique au cours de la période 2021-2025, et cette part augmenterait pour dépasser légèrement 80% en 2036-2040. Selon le scénario bas, cette part passerait de près de 80% en 2021-2025 pour dépasser 100% dès 2036 en raison d'un solde naturel négatif (excédent des décès sur les naissances) - la population continuerait d'augmenter mais uniquement du fait du solde migratoire positif.

A relever par ailleurs que le solde migratoire rajeunit la population de trois façons :

- par l'apport net de personnes plus jeunes que la population locale,
- par les naissances issues de ces personnes dont une bonne part est en âge d'avoir des enfants,
- et par des départs plus nombreux que les arrivées à partir de l'âge de 50 ans (voir graphique page 18).



Comme l'indique le graphique ci-dessus, la croissance de la population neuchâteloise devrait – selon le scénario moyen – être relativement importante au cours de la période 2021-2040. La période 2011-2020 est fortement impactée par les 1710 habitants en moins des années 2017 et 2018.

Un solde naturel faible mais qui se maintiendrait globalement

Différence entre les naissances et les décès, le solde naturel, avait dépassé le niveau de +1000 au milieu des années 1960 puis atteint des valeurs négatives entre 1978 et 1986 (-250 en 1983). Il a plutôt tendance à diminuer depuis, avec un niveau de +320 au cours de la décennie 1991-2000, +210 pendant la décennie 2001-2010 et +160 au cours de la période 2011-2018 (et même un niveau de seulement +55 atteint en 2018).

Selon les scénarios moyen et haut, le solde naturel progresserait d'un niveau supérieur à +200 en 2019 pour atteindre un maximum un peu avant 2030 (respectivement +260 et +430) avant de diminuer (respectivement +140 et +350 en 2040).

Selon le scénario bas, le solde naturel diminuerait progressivement de +150 en 2019 et deviendrait même négatif dès 2036 (-60 en 2040). Les décès excéderaient alors les naissances.

Mouvements démographiques, CT NE, 2020-2040

Scénario moyen	2020	2025	2030	2035	2040
Solde migratoire	400	700	720	720	720
Solde naturel	210	260	210	200	140
Naissances	1 790	1 840	1 890	1 910	1 910
Décès	1 580	1 580	1 680	1 710	1 770
Evol. Population	610	960	930	920	860
Population (au 31.12)	177 200	181 900	186 700	191 500	195 900
Solde migr. / Ev. Pop	66%	73%	77%	78%	84%

Scénario haut	2020	2025	2030	2035	2040	Scénario bas	2020	2025	2030	2035	2040
Solde migratoire	600	950	990	990	990	Solde migratoire	150	460	460	460	460
Solde naturel	290	400	430	400	350	Solde naturel	130	110	70	10	- 60
Naissances	1 830	1 910	1 970	2 020	2 050	Naissances	1 750	1 760	1 760	1 770	1 770
Décès	1 540	1 510	1 540	1 620	1 700	Décès	1 620	1 650	1 690	1 760	1 830
Evol. Population	890	1 350	1 420	1 390	1 340	Evol. Population	280	570	530	470	400
Population (au 31.12)	177 700	184 200	191 200	198 300	205 100	Population (au 31.12)	176 700	179 400	182 100	184 600	186 800
Solde migr. / Ev. Pop	67%	70%	70%	71%	74%	Solde migr. / Ev. Pop	54%	81%	87%	98%	115%

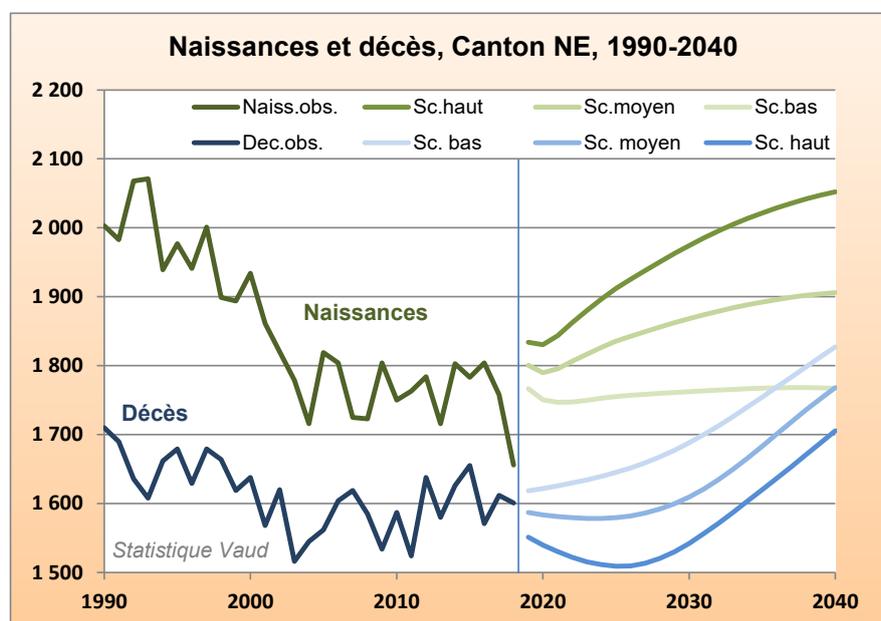
+8% de naissances entre 2002-2017 et 2040

Au cours de la période 2002-2017, les naissances dans le canton sont stables à un niveau oscillant autour de 1770 chaque année. L'année 2018 est particulière avec 1656 naissances : le nombre n'avait pas été aussi bas depuis 1986. Ce « creux » provient d'une part de la diminution non négligeable du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (plus importante parmi les étrangères), et d'autre part d'une baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (là encore davantage parmi les étrangères). Le contexte économique et fiscal particulier a pu jouer un rôle, davantage dans le comportement des étrangers, notamment en lien avec l'entrée en vigueur de l'Echange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (EAR).

Selon les perspectives, ce niveau bas de l'année 2018 devrait être ponctuel. Ainsi, même selon le scénario bas, les naissances se maintiendraient à l'avenir à un niveau (1760 par an) égal à celui de 2002-2017. Selon les scénarios moyen et haut, les naissances progresseraient continuellement, pour dépasser respectivement 1900 et 2050 naissances par an en l'an 2040. Cette hausse s'expliquerait en partie par les générations nombreuses nées au cours de la période 1990-2000 (1970 naissances par an en moyenne).

Entre 2002-2017 et l'année 2040, il faudrait donc s'attendre annuellement à :

- une hausse de 8% des naissances (+140) selon le scénario moyen,
- une hausse de 16% (+280) selon le scénario haut,
- une stabilisation selon le scénario bas.



Décès relativement stables jusqu'en 2025-2029

Les décès ont connu une diminution entre le début des années 1980 (1690 décès par an au cours de la période 1980-85) et la décennie 2000 (1560 décès par an au cours de la période 2003-2011). Depuis, le nombre de décès tend à augmenter légèrement (1610 décès par an entre 2012 et 2018).

Cette tendance récente à la hausse des décès ne devrait pas se poursuivre tout de suite : selon le scénario moyen, les décès devraient se maintenir à leur niveau actuel (quelque 1600 décès par an) jusqu'à la période 2025-2029 qui marquerait le moment d'une rupture de tendance. Ensuite, l'accroissement serait relativement rapide, en lien avec le vieillissement de la population et notamment l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses issues du baby-boom. Le nombre de décès annuels s'établirait à 1770 en 2040 selon le scénario moyen (+/- 60 selon les scénarios haut et bas).

4.3 Structure par âge de la population

Près du quart de la population âgée de 65 ans et plus en 2040

La population du canton est appelée à vieillir sensiblement ces prochaines années quel que soit le scénario retenu.

Selon le scénario moyen, la part des moins de 20 ans se maintiendrait pratiquement dans la population. Cette part passerait de 21% en fin d'année 2018 puis se stabiliserait à un peu plus de 20% entre 2030 et 2040. L'effectif s'établirait à 37 000 en 2020 puis à 39 500 en 2040, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis 1982.

La part de la population d'âge actif (les 20-64 ans) connaîtrait une nette diminution : de 60% aujourd'hui à 55% en 2040. Cette part était légèrement supérieure à 60% depuis une trentaine d'années. L'effectif progresserait tout de même faiblement, passant de 106 000 personnes en 2020 à 108 000 en 2040 (voir plus loin le paragraphe concernant la population active). La diminution de la proportion de personnes d'âge actif serait plus importante dans le groupe des 40-64 ans, dont l'effectif serait relativement stable pendant la période 2020-2040, alors que les 20-39 ans verraient leur effectif progresser un peu.

La population âgée de 65 ans et plus verrait sa part dans la population augmenter nettement. Elle représentait 15% de la population au début des années 1980 et 19% en fin d'année 2018 ; elle en constituerait près de 25% en 2040. L'effectif connaîtrait une croissance accélérée jusqu'en 2029. Il doublerait entre 1984 et 2040 pour atteindre 48 100 personnes (voir le paragraphe traitant des 65 ans et plus en page 31).

La part des personnes âgées de 80 ans et plus passerait de moins de 6% aujourd'hui à plus de 8% de la population en fin d'années 2040. L'effectif des personnes âgées de 90 ans et plus pourrait doubler entre fin 2018 et fin 2040.

Population par groupe d'âges, CT NE - scénario moyen							sc. haut	sc. bas
Répartition	2018	2020	2025	2030	2035	2040	2040	2040
0-19 ans	21.1%	20.9%	20.5%	20.3%	20.2%	20.2%	20.6%	19.7%
20-39 ans	25.6%	25.4%	25.5%	25.2%	24.7%	24.1%	24.2%	24.1%
40-64 ans	34.3%	34.4%	33.5%	32.5%	31.6%	31.1%	30.9%	31.3%
65-79 ans	13.3%	13.6%	14.1%	14.9%	15.9%	16.2%	15.8%	16.6%
80 ans &+	5.7%	5.8%	6.4%	7.2%	7.6%	8.3%	8.5%	8.2%
Total	100.0%							

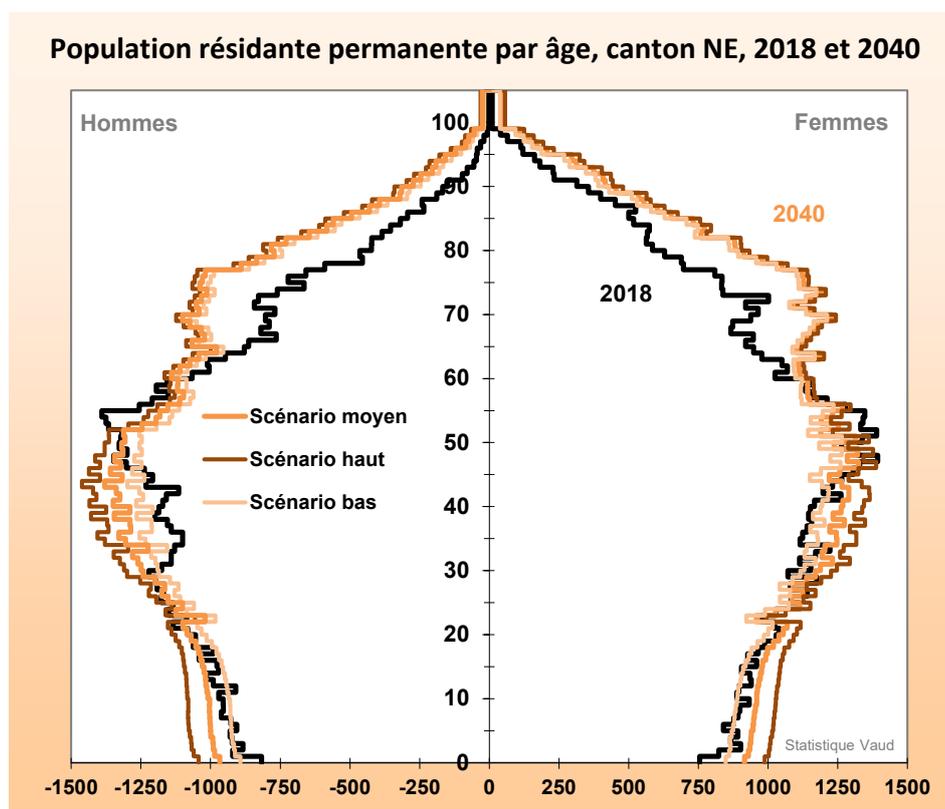
Une pyramide des âges qui « enfle » entre 65 et 84 ans

La pyramide des âges de 2040 serait relativement similaire à celle d'aujourd'hui concernant les âges inférieurs à 60 ans. Pour les âges plus élevés en revanche, il est remarquable que les effectifs progresseraient nettement. La pyramide des âges s'étirerait donc vers le haut tout en gardant sa base.

Si la population du canton devrait augmenter par l'apport des soldes migratoire et naturel positifs, à des âges jeunes donc, la pyramide devrait s'étoffer à des âges relativement élevés, en lien important avec des personnes qui vivent déjà ici et qui vieillissent sur place. Ainsi, entre fin 2018 et fin 2040, la pyramide des âges devrait s'élargir en grande

majorité aux âges de 65 ans et plus (75% du total). Plus de la moitié de l'enflement (56%) s'explique par la hausse des effectifs aux âges de 65 à 84 ans.

L'effet durable d'une fécondité peu élevée et d'une hausse de l'espérance de vie explique le vieillissement progressif qui concernerait la population neuchâteloise. Un vieillissement que les migrations ne permettraient que de ralentir à long terme. L'âge moyen du canton, de 40 ans en 2005, passerait en 2040 à un niveau de 44 à 45 ans selon les scénarios.

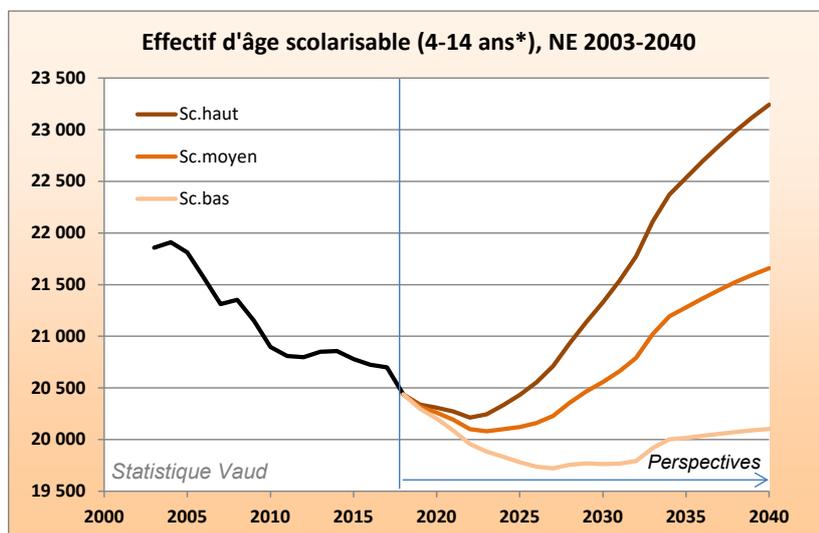


Jeunes potentiellement scolarisables : effectif en hausse après 2020

La population âgée de 4-14 ans lors de la rentrée scolaire (âge de référence au 31 juillet) regroupe des enfants et des jeunes potentiellement scolarisables (scolarité obligatoire).

Cette population était composée de 20 400 personnes au moment de la rentrée 2018 (voir le graphique). Un nombre en diminution assez régulière depuis la rentrée 2004 (21 900 jeunes). Selon les trois scénarios, l'effectif en question diminuerait encore quelques années. Ce serait le cas jusqu'en 2022-2027 selon le scénario moyen, avec une diminution légère. L'effectif serait ensuite en hausse et dépasserait 21 500 avant 2040, soit au niveau observé au milieu des années 1990. Selon le scénario haut, la hausse aurait lieu dès 2023, et l'effectif dépasserait 23 000 en 2040. Les hypothèses du scénario bas anticipent une stabilisation de l'effectif autour de 20 000 pendant toute la période étudiée.

L'effectif est fortement lié aux naissances ayant eu lieu 10 ans auparavant. Ainsi, les nombreuses naissances des années 1990 expliquent l'importance de l'effectif d'âge scolarisable pendant les années 2000, et la hausse des naissances pendant les années 2020 expliqueraient la progression des élèves potentiels pendant les années 2030.

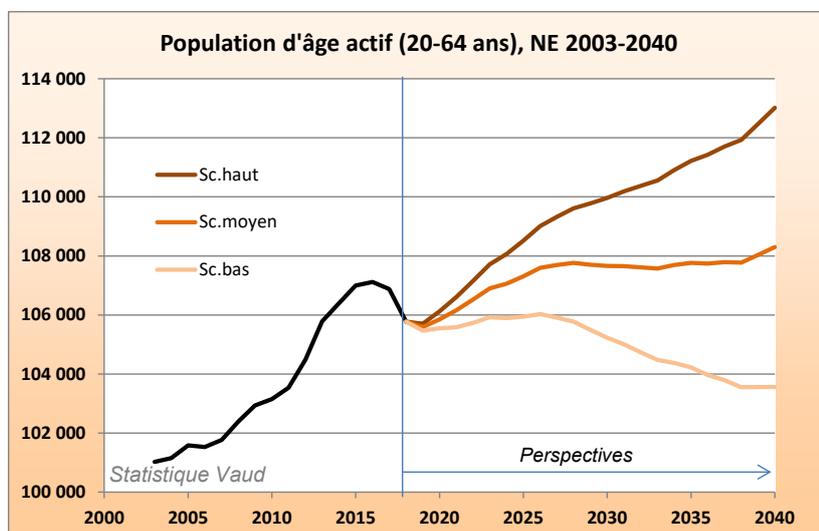


* Âge lors de la rentrée scolaire (référence au 31 juillet de l'année considérée).

Une population d'âge actif en possible voie de plafonnement

La population d'âge actif (les 20-64 ans) a progressé en deux étapes ces 35 dernières années. Son effectif, qui était de 92 000 personnes au début des années 1980, s'est stabilisé autour de 100 000 personnes entre 1993 et 2002. Entre 2003 et 2016, cet effectif est ensuite passé de 101 000 à 107 000. Le solde migratoire négatif explique une diminution en 2017 et 2018 (moins de 106 000 personnes d'âge actif) de l'effectif.

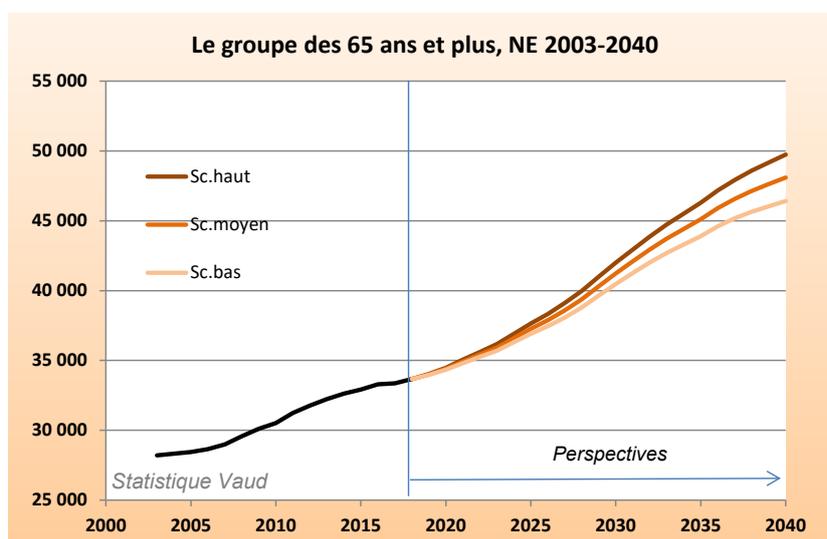
Selon le scénario moyen, la population d'âge actif plafonnerait à 108 000 personnes entre 2025 et 2040, un niveau à peine plus élevé que celui de fin 2016. Ainsi, même un solde migratoire supposé plutôt élevé en comparaison historique et en légère hausse ne pourrait au mieux que maintenir l'effectif et l'âge moyen de cette population (42,5 ans en 2040, comme en 2018) jusqu'en 2040. Les hypothèses du scénario bas ne permettent pas cela : l'effectif retrouverait en 2040 son niveau de 2010 (moins de 104 000 personnes). Le scénario haut anticipe une hausse assez régulière (113 000 personnes en 2040).



Personnes à l'âge de la retraite : +43% entre fin 2018 et fin 2040

La population âgée de 65 ans et plus était de 24 500 personnes en 1985 et de 33 700 en 2018, soit une hausse de +9200 personnes en 33 ans. La hausse devrait être encore plus marquée ces prochaines années, quel que soit le scénario. Selon le scénario moyen, l'augmentation serait de +14 400 personnes en 22 ans, entre 2018 et 2040 et la population âgée de 65 ans et plus atteindrait 48 100 personnes. L'effectif serait du même ordre de grandeur (+/-1600 personnes) selon les scénarios haut et bas.

L'accroissement de l'effectif des 65 ans et plus serait de +43% entre 2018 et 2040 selon le scénario moyen. La hausse serait particulièrement importante au cours de la période 2024-2037 (plus de 600 personnes en plus chaque année) avec l'arrivée aux âges de la retraite des générations nombreuses nées pendant les années 1960.



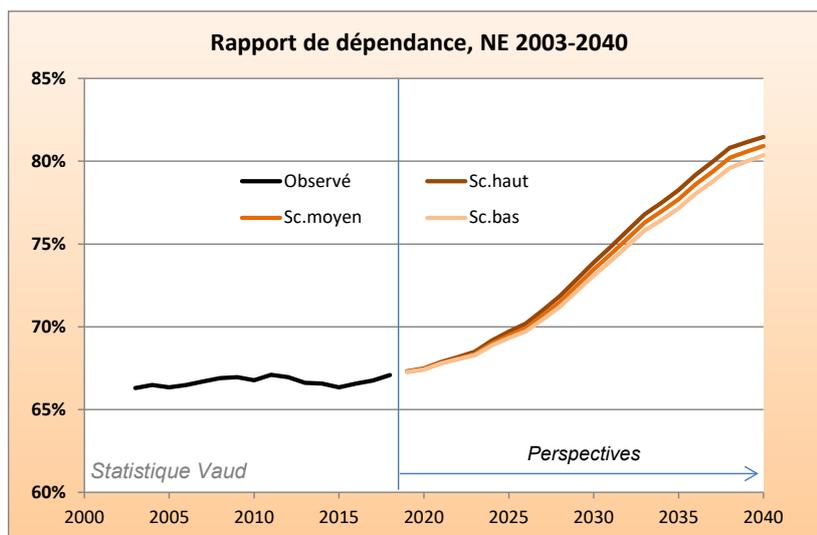
Les personnes âgées de 80 ans et plus constituent 30% de ce groupe en 2018. La part d'octogénaires parmi les 65 ans et plus atteindrait 34% en 2040 selon le scénario moyen (+/- 1 point de pourcent selon les autres scénarios). Les 65 ans et plus avaient en moyenne 76 ans en 2018 (âge stable depuis 2003) ; ils auraient en moyenne plus de 77 ans en 2040.

Un rapport de dépendance en forte hausse après 2020

Le rapport de dépendance est le ratio entre l'effectif de la population considérée comme inactive (jeunes et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler (les 20-64 ans). Toutes les personnes en âge de travailler n'ont pas une activité économique, toutes les personnes n'appartenant pas au groupe d'âges des 20-64 ans ne sont pas «dépendantes», mais cet indicateur donne une idée de la «charge» que représente le nombre de personnes «d'âge dépendant» dans une population. Analyser l'évolution de cet indicateur permet d'illustrer de façon synthétique les tendances affectant la structure par âge de la population.

Le rapport de dépendance est stable tout au long de la période 2003-2018, à un niveau de 67% en moyenne, mais il commencerait à croître de façon forte et durable dès 2019, et cela quel que soit le scénario. La période de croissance la plus élevée serait 2027-

2038, ce qui correspond pratiquement à la phase de plus forte croissance des personnes âgées de 65 ans et plus. Le rapport atteindrait 81% en 2040 (+/-0,5% selon les scénarios) et s'expliquerait quasi exclusivement par l'augmentation de l'effectif des personnes âgées de 65 ans et plus.



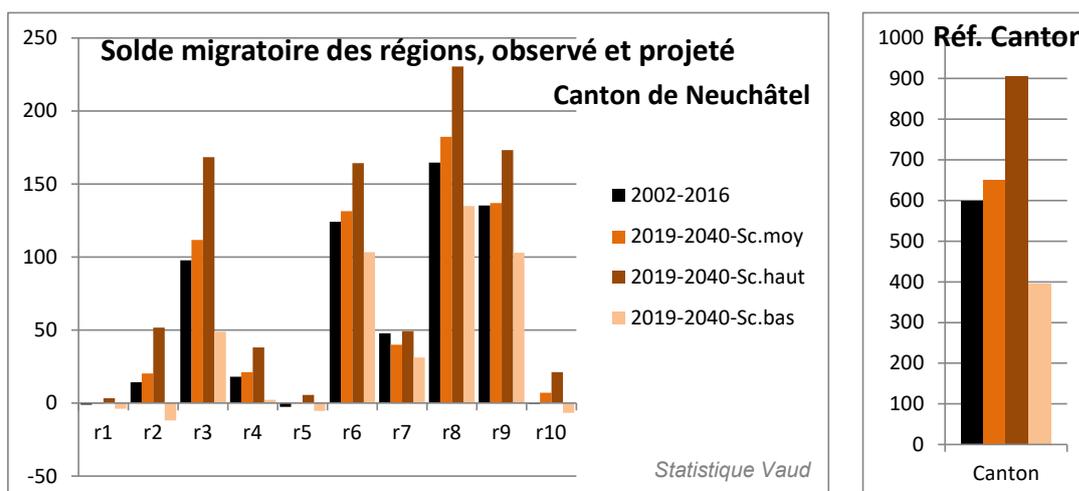
Si l'évolution est presque identique selon les scénarios, c'est que relativement au scénario moyen, le scénario haut anticipe un effectif accru de jeunes (hypothèse haute de fécondité et de migration), accru de personnes âgées (hypothèse favorable de mortalité) et accru de personnes d'âge actif (hypothèse migratoire haute). Ces effets se compensent dans une certaine mesure. Pour le scénario bas, ce phénomène de « compensation » entre également en jeu, mais avec des effectifs plus bas, à la fois pour les jeunes, les personnes en âge d'être actives et pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

5. Résultats régionaux

Les 10 régions étudiées sont définies précédemment (voir le tableau en page 8 et la carte en page 7). Les perspectives sont établies de telle manière que la somme des régions coïncide avec la population cantonale par âge. Bien qu'établies jusqu'en 2040, les perspectives régionales sont essentiellement commentées jusqu'en 2030 : en effet, les perspectives pour des régions de population limitée (comme celles de La Brévine ou des Ponts-de-Martel) peuvent parfois s'avérer moins stables à un horizon éloigné.

5.1 Hypothèses démographiques régionales

Les hypothèses cantonales (voir le chapitre précédent) sont déclinées dans les régions. Les soldes migratoires régionaux (cf. annexes p.55-56) sont définis après analyse du lien entre solde migratoire régional et cantonal entre 2002 et 2018, un lien supposé persistant à l'avenir. Pour le scénario moyen, ces soldes sont supposés proches de ceux observés entre 2002 et 2016 (voir graphique) et tiennent compte des dynamiques récentes. Les hypothèses haute et basse des soldes régionaux proviennent de l'étude de la variabilité du lien région/canton. Cette variabilité dépend notamment de la population des régions.



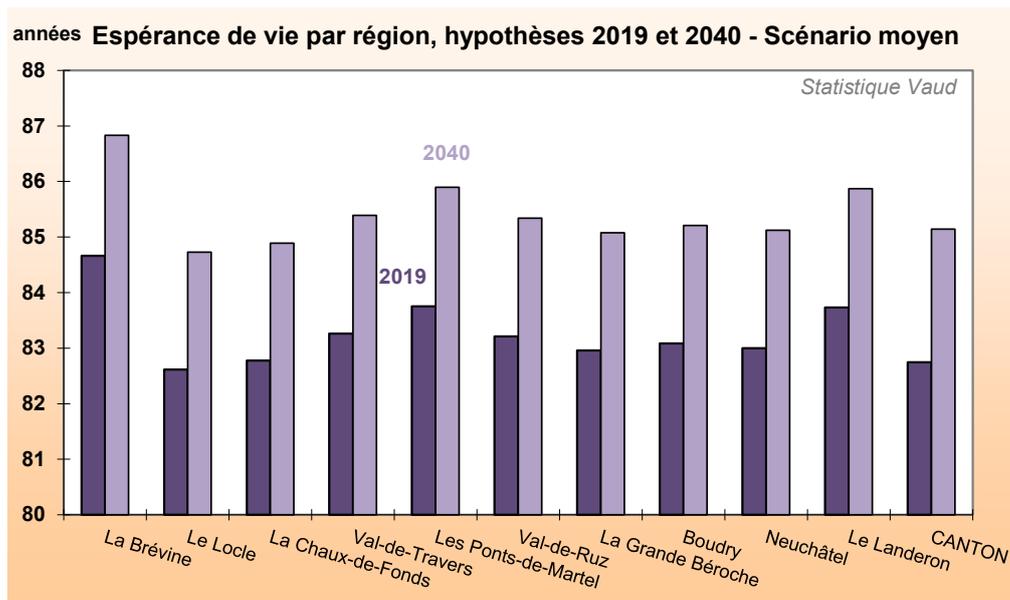
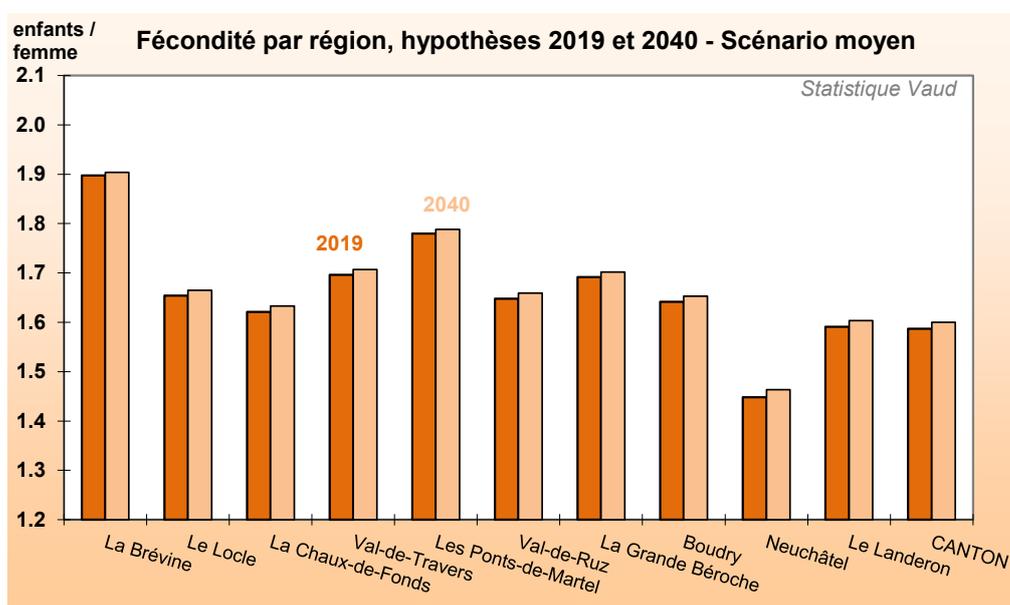
r1 : La Brévine – r2 : Le Locle – r3 : La Chaux-de-Fonds – r4 : Val-de-Travers – r5 : Les Ponts-de-Martel – r6 : Val-de-Ruz – r7 : La Grande Béroche – r8 : Boudry – r9 : Neuchâtel – r10 : Le Landeron.

Solde migratoire, régions neuchâtelaises - Observations et hypothèses

Solde migratoire	moyenne 2002-16	sc.moyen		sc.haut		sc.bas	
		2020	2030	2020	2030	2020	2030
La Brévine	-1	-5	1	-2	4	-8	-3
Le Locle	14	-18	29	9	61	-49	-4
La Chaux-de-Fonds	98	28	129	75	189	-32	65
Val-de-Travers	18	19	22	34	39	0	3
Les Ponts-de-Martel	-2	-1	1	3	7	-6	-4
Val-de-Ruz	124	91	140	116	176	63	112
La Grande Béroche	48	36	45	43	55	28	36
Boudry	165	141	191	179	244	95	143
Neuchâtel	135	109	153	131	196	73	117
Le Landeron	0	0	10	12	24	-14	-4
CANTON	598	399	720	599	995	149	460

En termes de fécondité et de mortalité, des facteurs correctifs régionaux sont appliqués aux indices cantonaux afin que les naissances et décès calculés de façon rétrospective coïncident avec les données observées ces dernières années. Les niveaux régionaux ainsi déterminés sont ensuite supposés en léger et progressif rapprochement de la moyenne cantonale.

La région de Neuchâtel continuerait notamment à avoir la fécondité la plus basse du canton et la région du Locle l'espérance de vie la moins élevée. Les écarts entre régions sont toutefois limités.



5.2 Evolution des populations régionales

Scénario moyen : concentration de la population dans les régions peuplées...

Selon le scénario moyen, neuf des dix régions étudiées verraient leur population augmenter continuellement entre 2020 et au moins jusqu'en 2030. La région Val-de-Travers verrait sa population commencer à décliner durablement peu avant 2030. Les régions du Landeron, des Ponts-de-Martel et de La Brévine commenceraient elles aussi à être concernées par une décroissance démographique durable entre les années 2030 et 2035.

Au cours de la période 2019-2030 et selon le scénario moyen, la région Val-de-Ruz connaîtrait le taux de croissance démographique le plus élevé (+12% contre +6% en moyenne cantonale), devant les régions de Boudry (+9%) et de Neuchâtel (+6%). Les régions Val-de-Travers, des Ponts-de-Martel et de La Brévine auraient une population en 2030 égale à celle de 2018.

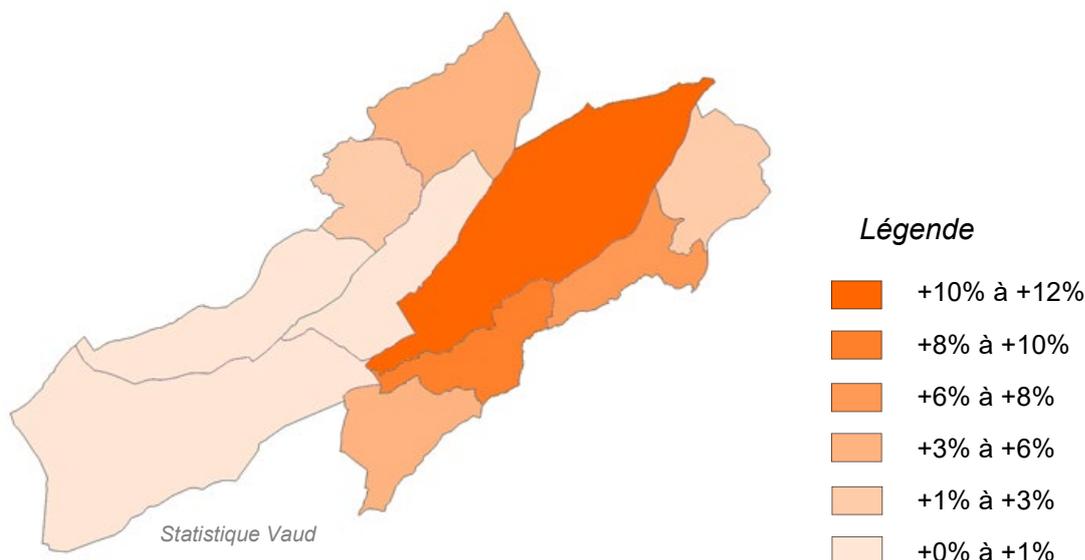
Population des régions en 2018, 2020 et 2030 - Observations et scénarios

	2018	2020			2030		
		sc. bas	sc. moyen	sc. haut	sc. bas	sc. moyen	sc. haut
La Brévine	1 433	1 420	1 420	1 430	1 370	1 430	1 490
Le Locle	11 257	11 070	11 130	11 190	10 890	11 400	11 880
La Chaux-de-Fonds	38 150	37 860	37 990	38 110	38 980	40 070	41 070
Val-de-Travers	11 772	11 680	11 720	11 760	11 440	11 770	12 080
Les Ponts-de-Martel	2 533	2 510	2 520	2 540	2 450	2 530	2 620
Val-de-Ruz	18 738	18 930	18 990	19 050	20 450	20 940	21 470
La Grande Béroche	8 860	8 830	8 850	8 870	9 010	9 190	9 360
Boudry	30 443	30 650	30 750	30 840	32 260	33 110	33 930
Neuchâtel	44 201	44 410	44 500	44 580	46 100	46 870	47 610
Le Landeron	9 333	9 320	9 350	9 380	9 190	9 440	9 680
Canton	176 720	176 690	177 240	177 740	182 150	186 750	191 200

Selon ce même scénario moyen, les régions avec l'accroissement numérique le plus important au cours de la période 2019-2030 seraient celles de Boudry et de Neuchâtel (+2700 habitants chacune) devant celles de Val-de-Ruz (+2200 habitants) et de La Chaux-de-Fonds (+1900 habitants).

Près des trois quarts de l'accroissement démographique du canton proviendraient des régions les plus urbaines et les plus peuplées du canton (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Boudry), soit plus que leur poids démographique, elles qui représentent 64% de la population neuchâteloise fin 2018. Le scénario moyen anticipe ainsi une certaine concentration de la population dans les zones les plus peuplées du canton.

Evolution relative de la population 2019-2030, régions - CT NE, scénario moyen



Moins de concentration dans les régions peuplées selon le scénario haut...

Le scénario haut anticipe une croissance de la population dans toutes les régions jusqu'en 2030 et même jusqu'en 2040. Le classement des régions en termes de croissance relative de la population serait similaire à celui lié au scénario moyen : en tête la région Val-de-Ruz (+28%) devant Boudry (+22%) et Neuchâtel (+16%, comme la moyenne cantonale). Les régions Val-de-Travers (+4%) et Le Landeron (+5%) croîtraient le moins. Le scénario haut verrait de même les régions les plus peuplées augmenter le plus de façon absolue : Neuchâtel (+6900 habitants), Boudry (+6600 habitants), La Chaux-de-Fonds (+5900 habitants) et Val-de-Ruz (+5200 habitants). Les trois régions les plus peuplées (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Boudry) concentreraient, avec 19 400 habitants supplémentaires entre fin 2018 et fin 2030, quelque 68% de la croissance de la population du canton. Le scénario haut serait donc un scénario de moins forte concentration dans les régions les plus peuplées que le scénario moyen où cette part est de 75%.

... et plus avec le scénario bas

Selon le scénario bas, cinq régions verraient leur population décliner dès 2020 : celles de La Brévine, du Locle, du Val-de-Travers, des Ponts-de-Martel et du Landeron. Ces cinq régions perdraient 2100 habitants entre fin 2018 et fin 2040 : -800 habitants pour Val-de-Travers et -500 pour Le Landeron et Le Locle. La diminution relative la plus importante concernerait la région de La Brévine (-8%) devant le Val-de-Travers (-7%) et Les Ponts-de-Martel (-7%). Selon le scénario bas, cinq régions verraient leur population croître depuis fin 2018 jusqu'en 2040 : les régions de Neuchâtel (+3700 habitants), de Boudry (+3200), de La Grande Béroche (+300), de Val-de-Ruz (+3200) et de La Chaux-de-Fonds (+1800). Les trois régions les plus peuplées (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Boudry) concentreraient, avec 8700 habitants supplémentaires, quelque 86% de la croissance de la population du canton. Le scénario bas serait donc un scénario de plus forte concentration dans les régions les plus peuplées que le scénario moyen où cette part est de 75%.

5.3 Solde naturel des régions

Au cours de la période 2010-2018, le solde naturel moyen a été négatif dans les trois régions de La Grande Béroche, du Locle et du Val-de-Travers. Le solde naturel rapporté à la population (à fin de comparaison interrégionale), appelé aussi taux d'accroissement naturel, était le plus négatif dans la région du Val-de-Travers : celle où le solde naturel négatif a eu l'impact démographique le plus important. Le taux d'accroissement naturel a en revanche été le plus important dans la région de La Brévine et surtout du Val-de-Ruz.

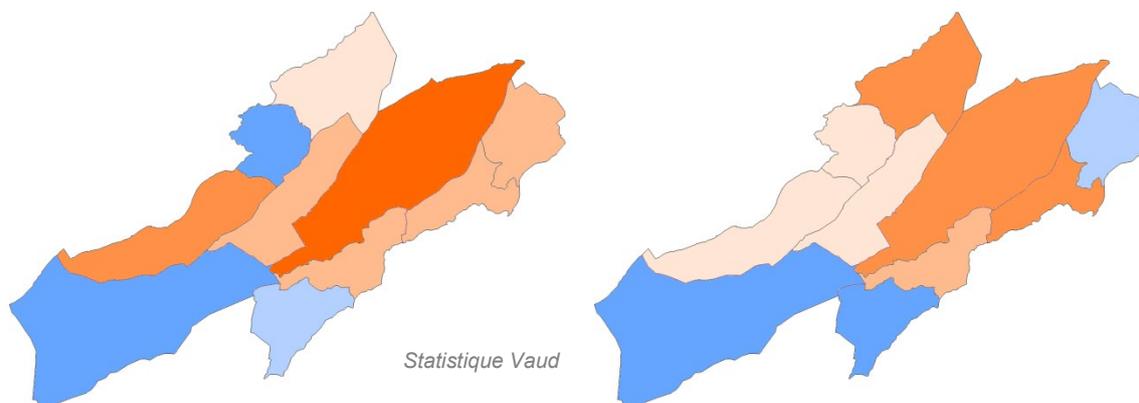
Accroissement naturel important le long de l'axe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds

Selon le scénario moyen, on compterait toujours trois régions avec un solde naturel négatif en 2030 (voir carte). La région du Locle ne ferait plus partie de ce groupe au contraire de celle du Landeron. La région Val-de-Travers serait à nouveau celle avec le taux d'accroissement naturel le plus négatif, mais au même niveau qu'en 2010-2018. Les trois régions avec le taux d'accroissement naturel le plus fort se trouveraient le long de l'axe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. Ce sont les régions qui compteraient, en 2030, la part de personnes âgées la moins importante et la proportion la plus élevée de la population d'âge actif.

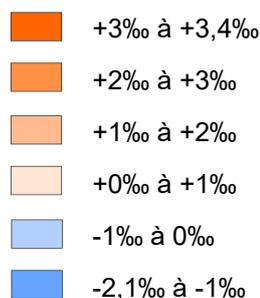
Taux d'accroissement naturel, régions - canton NE, scénario moyen

Période 2010-2018

Année 2030



Légende



5.4 Structure par âge des régions

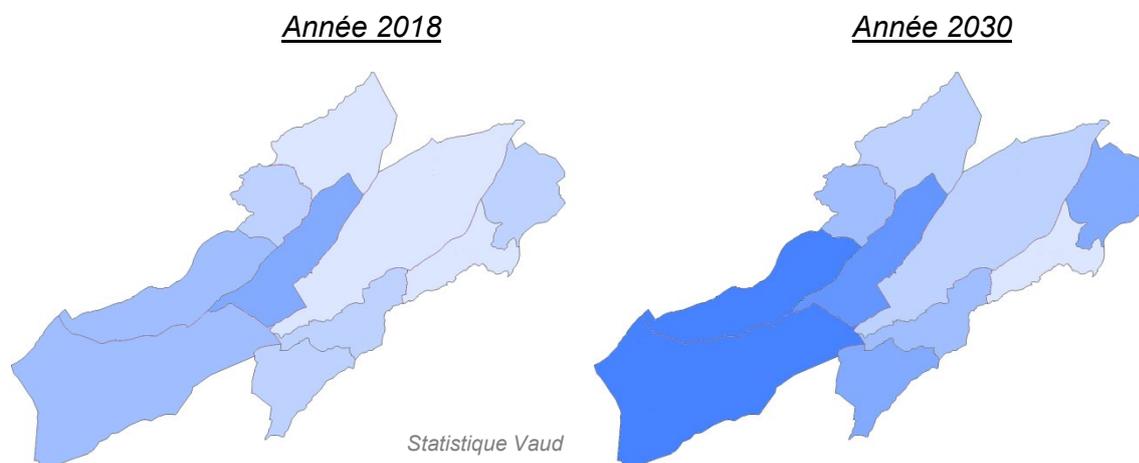
Le rapport de dépendance est le ratio entre l'effectif de la population considérée comme inactive (jeunes et personnes âgées) et l'effectif de la population en âge de travailler (les 20-64 ans). Il s'agit ainsi d'un indicateur qui synthétise bien le contexte relatif à la structure par âge.

Rapport de dépendance faible le long de l'axe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds

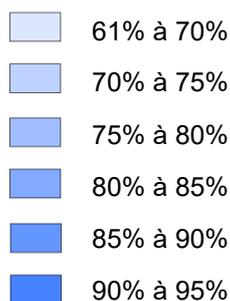
Selon le scénario moyen, trois régions auraient un rapport de dépendance inférieur à la moyenne en 2030, tout comme en 2018. Il s'agit des régions qui devraient avoir le taux d'accroissement naturel le plus élevé en 2030 : Val-de-Ruz, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. La part de la population de femmes en âge d'avoir des enfants, tout comme celle d'âge actif (dont les premières font partie dans une large proportion) y est importante. Val-de-Ruz et Neuchâtel seraient de plus les régions où le rapport de dépendance augmenterait le moins au cours de la période 2019-2030. La part de la population d'âge actif y diminuerait le moins pendant cette même période.

Parmi les autres régions, au rapport de dépendance supérieur à la moyenne, les régions de La Brévine et du Val-de-Travers verraient l'indicateur progresser le plus fortement. Ce sont également les régions où la proportion de personnes d'âge actif diminuerait le plus.

Rapport de dépendance, régions - canton NE, scénario moyen



Légende



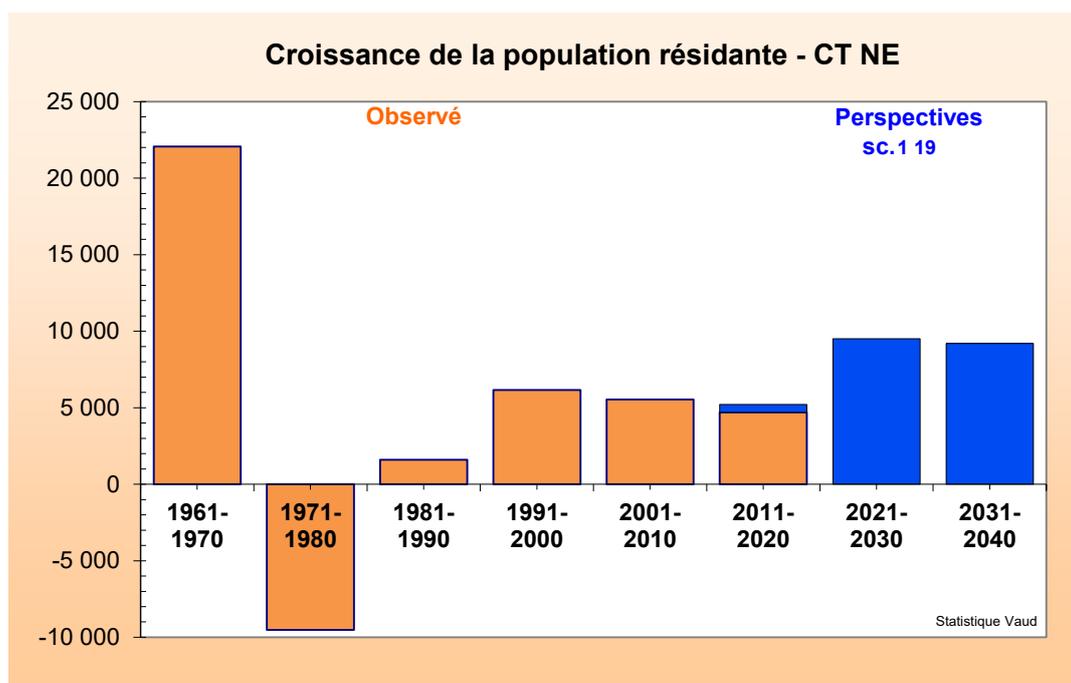
Canton de Neuchâtel

Scénario 1 – moyen	41
Scénario 2 – haut	45
Scénario 3 – bas	49

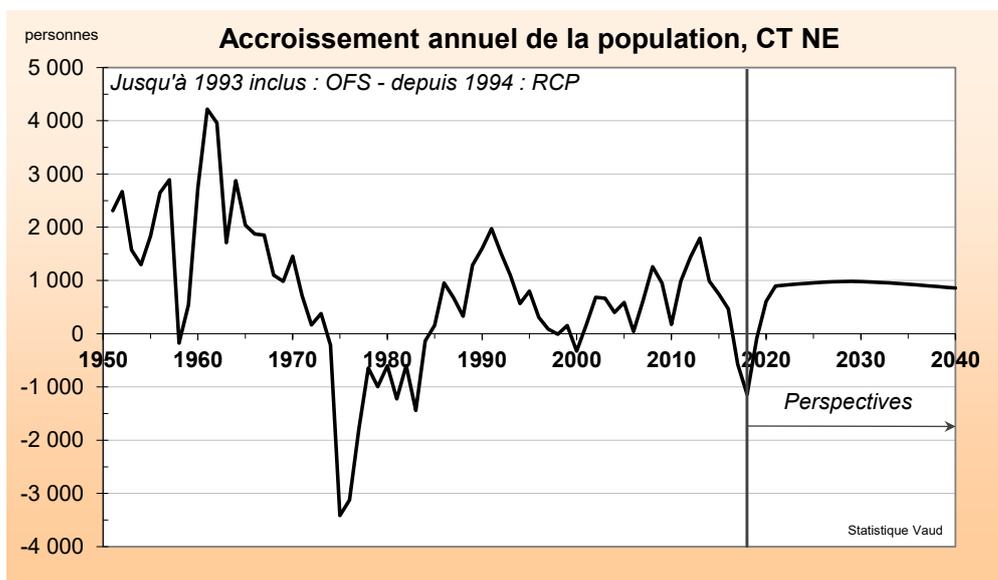
Résultats régionaux - Synthèse	53
---------------------------------------	-----------

ANNEXE : Scénario 1 – moyen, canton de Neuchâtel

Population résidante :	scénario moyen				CT NEUCHÂTEL	
au 31.12.	2015	2020	2025	2030	2035	2040
0- 19 ans	38 056	36 979	37 301	37 860	38 627	39 542
20-39 ans	46 237	44 979	46 296	47 089	47 301	47 348
40-64 ans	60 757	60 873	61 010	60 568	60 467	60 956
65-79 ans	22 958	24 130	25 553	27 772	30 550	31 757
80 ans et +	9 962	10 276	11 711	13 460	14 568	16 342
Total	177 970	177 237	181 870	186 749	191 512	195 944
croissance quinquennale		- 733	+4 633	+4 879	+4 763	+4 431
croissance annuelle		- 147	+ 927	+ 976	+ 953	+ 886
		-0.1%	+ 0.5%	+ 0.5%	+ 0.5%	+ 0.5%
Indicateurs :						
0- 19 ans	21.4%	20.9%	20.5%	20.3%	20.2%	20.2%
20-64 ans	60.1%	59.7%	59.0%	57.6%	56.3%	55.3%
65 ans et +	18.5%	19.4%	20.5%	22.1%	23.6%	24.5%
ICF [enf./femme]	1.55	1.59	1.60	1.60	1.60	1.60
E0 [ans]	82.3	83.2	84.2	85.1	85.9	86.5
Naissances	1783	1790	1835	1868	1892	1906
Décès	1655	1583	1579	1609	1683	1768
Solde migratoire	612	399	700	720	720	720
sc. 1 -19						source : Statistique Vaud



Population résidante au 31.12.		Hommes et femmes					
	2015	2020	2025	2030	2035	2040	
0 à 4 ans	8 954	8 691	9 156	9 359	9 499	9 591	
5 à 9 ans	9 272	9 022	8 951	9 426	9 632	9 772	
10 à 14 ans	9 590	9 375	9 296	9 235	9 712	9 918	
15 à 19 ans	10 240	9 890	9 897	9 840	9 784	10 260	
20 à 24 ans	11 424	10 655	10 709	10 752	10 704	10 648	
25 à 29 ans	11 683	11 374	11 449	11 536	11 587	11 540	
30 à 34 ans	11 412	11 589	12 129	12 235	12 331	12 383	
35 à 39 ans	11 718	11 361	12 010	12 567	12 679	12 777	
40 à 44 ans	12 999	11 796	11 698	12 365	12 927	13 041	
45 à 49 ans	13 547	12 807	11 931	11 850	12 521	13 085	
50 à 54 ans	13 132	13 163	12 675	11 818	11 746	12 420	
55 à 59 ans	11 456	12 518	12 798	12 333	11 500	11 439	
60 à 64 ans	9 623	10 590	11 908	12 203	11 772	10 971	
65 à 69 ans	9 231	8 652	9 892	11 200	11 519	11 129	
70 à 74 ans	7 992	8 448	8 044	9 257	10 549	10 891	
75 à 79 ans	5 735	7 030	7 616	7 315	8 482	9 736	
80 à 84 ans	4 879	4 716	5 843	6 414	6 246	7 323	
85 à 89 ans	3 186	3 369	3 342	4 265	4 779	4 752	
90 à 94 ans	1 520	1 622	1 809	1 890	2 508	2 878	
95 ans et +	377	570	717	891	1 035	1 390	
0 à 19 ans	38 056	36 979	37 301	37 860	38 627	39 542	
20 à 64 ans	106 994	105 852	107 306	107 657	107 767	108 303	
65 à 79 ans	22 958	24 130	25 553	27 772	30 550	31 757	
80 ans et +	9 962	10 276	11 711	13 460	14 568	16 342	
TOTAL	177 970	177 237	181 870	186 749	191 512	195 944	

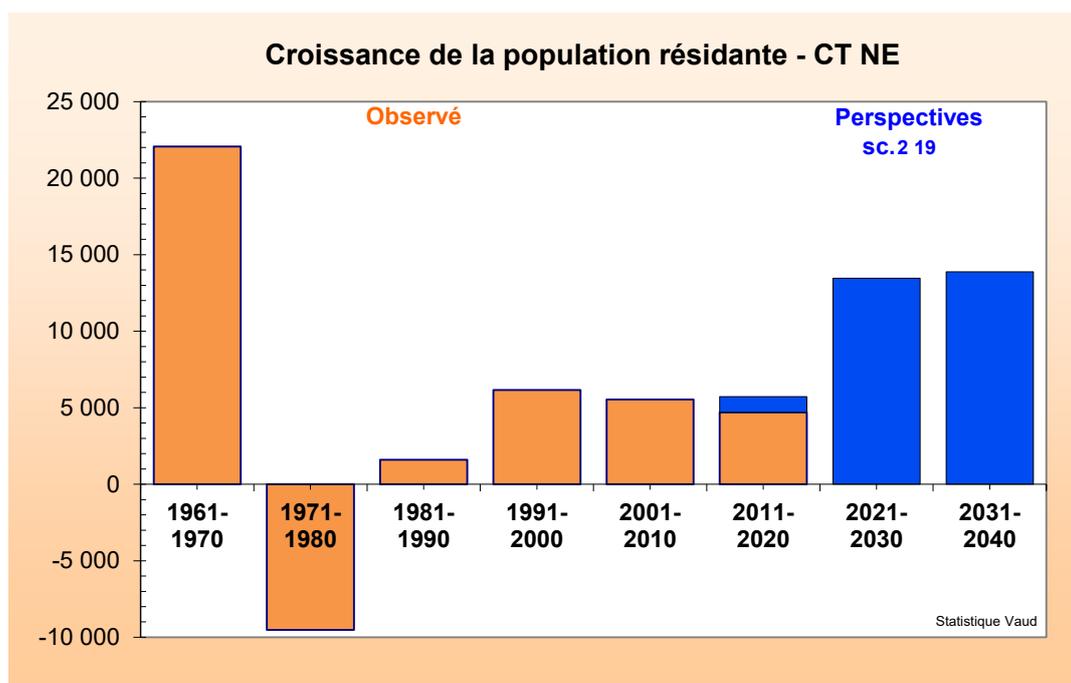


ANNEXE : Scénario 1 – moyen, canton de Neuchâtel

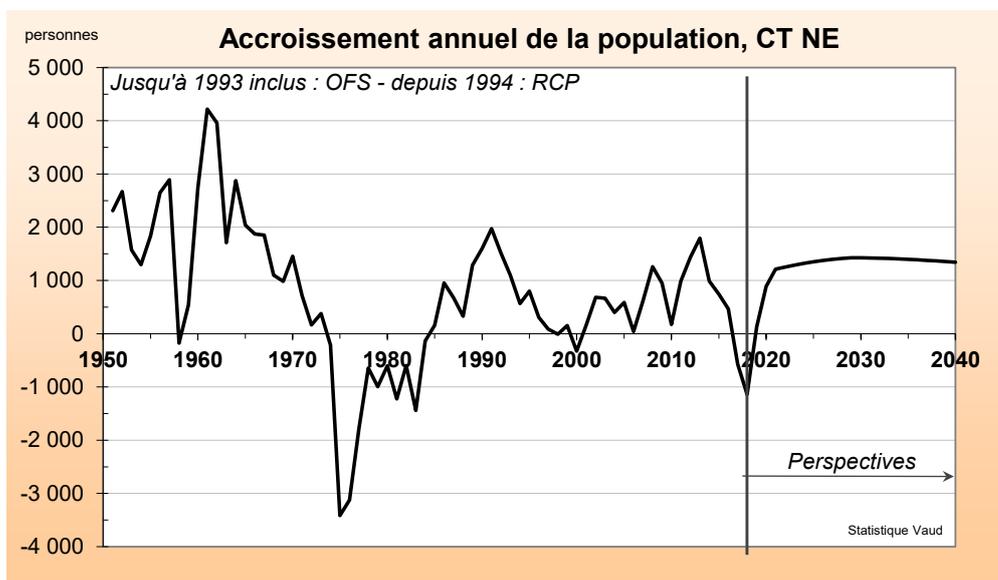
Hypothèses :																							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	
Fécondité																							
ICF	1.59	1.59	1.59	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60	1.60
Age moyen	31.5	31.5	31.6	31.6	31.7	31.7	31.8	31.8	31.8	31.9	31.9	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0
Mortalité																							
EO :	H	80.6	80.9	81.1	81.3	81.5	81.8	82.0	82.2	82.4	82.7	82.9	83.1	83.3	83.5	83.7	83.8	84.0	84.1	84.3	84.4	84.5	84.7
	F	85.4	85.6	85.8	85.9	86.1	86.3	86.5	86.6	86.8	86.9	87.1	87.2	87.3	87.4	87.6	87.7	87.8	87.9	88.0	88.1	88.2	88.3
E65 :	H	19.7	19.9	20.0	20.2	20.3	20.5	20.6	20.8	21.0	21.1	21.3	21.4	21.6	21.7	21.9	22.0	22.1	22.2	22.3	22.4	22.5	22.6
	F	23.1	23.2	23.4	23.5	23.6	23.7	23.9	24.0	24.1	24.2	24.3	24.4	24.5	24.6	24.7	24.8	24.9	25.0	25.1	25.2	25.3	25.4
Résultats																							
Naissances	1 800	1 790	1 795	1 806	1 817	1 827	1 835	1 843	1 849	1 856	1 862	1 868	1 874	1 879	1 884	1 888	1 892	1 896	1 899	1 902	1 904	1 906	1 906
Décès																							
< 65 ans	196	192	188	185	181	177	172	168	165	160	155	150	146	142	139	136	133	130	127	125	123	121	121
> 64 ans	1 392	1 391	1 393	1 395	1 397	1 402	1 407	1 413	1 422	1 432	1 445	1 459	1 475	1 493	1 511	1 530	1 550	1 571	1 591	1 611	1 629	1 647	1 647
Total	1 587	1 583	1 581	1 579	1 578	1 578	1 579	1 582	1 586	1 592	1 600	1 609	1 621	1 635	1 650	1 666	1 683	1 701	1 719	1 736	1 753	1 768	1 768
Solde migratoire	66	237	304	307	310	313	315	318	320	323	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325
0-19 ans	26	234	320	322	324	327	330	332	335	338	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341
20-29 ans	-395	-72	56	56	55	55	55	55	55	55	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
30 ans et +	-302	399	680	685	690	695	700	705	710	715	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720	720
Population au 31.12.	176 631	177 237	178 131	179 042	180 914	181 870	182 835	183 809	184 788	185 770	186 749	187 722	188 686	189 641	190 583	191 512	192 427	193 328	194 214	195 086	195 944	195 944	195 944

ANNEXE : Scénario 2 – haut, canton de Neuchâtel

Population résidante :	scénario haut				CT NEUCHÂTEL	
<i>au 31.12.</i>	2015	2020	2025	2030	2035	2040
0- 19 ans	38 056	37 133	38 005	39 243	40 746	42 330
20-39 ans	46 237	45 182	47 134	48 541	49 230	49 713
40-64 ans	60 757	60 942	61 381	61 419	61 989	63 303
65-79 ans	22 958	24 158	25 689	28 057	31 007	32 381
80 ans et +	9 962	10 325	11 954	13 942	15 287	17 357
Total	177 970	177 739	184 163	191 202	198 259	205 084
croissance quinquennale		- 231	+6 424	+7 039	+7 057	+6 825
croissance annuelle		- 46	+1 285	+1 408	+1 411	+1 365
		- 0.0%	+ 0.7%	+ 0.8%	+ 0.7%	+ 0.7%
Indicateurs :						
0- 19 ans	21.4%	20.9%	20.6%	20.5%	20.6%	20.6%
20-64 ans	60.1%	59.7%	58.9%	57.5%	56.1%	55.1%
65 ans et +	18.5%	19.4%	20.4%	22.0%	23.4%	24.3%
ICF [enf./femme]	1.55	1.62	1.64	1.64	1.64	1.64
E0 [ans]	82.3	83.5	84.9	85.9	86.8	87.5
Naissances	1783	1830	1912	1974	2022	2052
Décès	1655	1540	1509	1542	1620	1706
Solde migratoire	612	599	947	995	995	995
sc. 2 -19						source : Statistique Vaud



Population résidante au 31.12.				Hommes et femmes			
	2015	2020	2025	2030	2035	2040	
0 à 4 ans	8 954	8 785	9 513	9 880	10 152	10 339	
5 à 9 ans	9 272	9 045	9 122	9 871	10 244	10 516	
10 à 14 ans	9 590	9 397	9 392	9 490	10 243	10 616	
15 à 19 ans	10 240	9 906	9 977	10 001	10 106	10 860	
20 à 24 ans	11 424	10 692	10 820	10 939	10 976	11 081	
25 à 29 ans	11 683	11 438	11 677	11 863	11 996	12 034	
30 à 34 ans	11 412	11 649	12 405	12 708	12 912	13 046	
35 à 39 ans	11 718	11 403	12 233	13 032	13 347	13 552	
40 à 44 ans	12 999	11 818	11 834	12 694	13 502	13 819	
45 à 49 ans	13 547	12 822	12 011	12 050	12 917	13 726	
50 à 54 ans	13 132	13 175	12 734	11 946	11 994	12 862	
55 à 59 ans	11 456	12 527	12 847	12 433	11 666	11 723	
60 à 64 ans	9 623	10 599	11 955	12 296	11 910	11 173	
65 à 69 ans	9 231	8 661	9 938	11 295	11 659	11 314	
70 à 74 ans	7 992	8 457	8 086	9 351	10 702	11 094	
75 à 79 ans	5 735	7 040	7 666	7 410	8 645	9 973	
80 à 84 ans	4 879	4 728	5 904	6 538	6 419	7 582	
85 à 89 ans	3 186	3 384	3 410	4 409	4 990	5 011	
90 à 94 ans	1 520	1 636	1 877	2 006	2 696	3 137	
95 ans et +	377	578	763	989	1 183	1 626	
0 à 19 ans	38 056	37 133	38 005	39 243	40 746	42 330	
20 à 64 ans	106 994	106 124	108 515	109 960	111 219	113 016	
65 à 79 ans	22 958	24 158	25 689	28 057	31 007	32 381	
80 ans et +	9 962	10 325	11 954	13 942	15 287	17 357	
TOTAL	177 970	177 739	184 163	191 202	198 259	205 084	

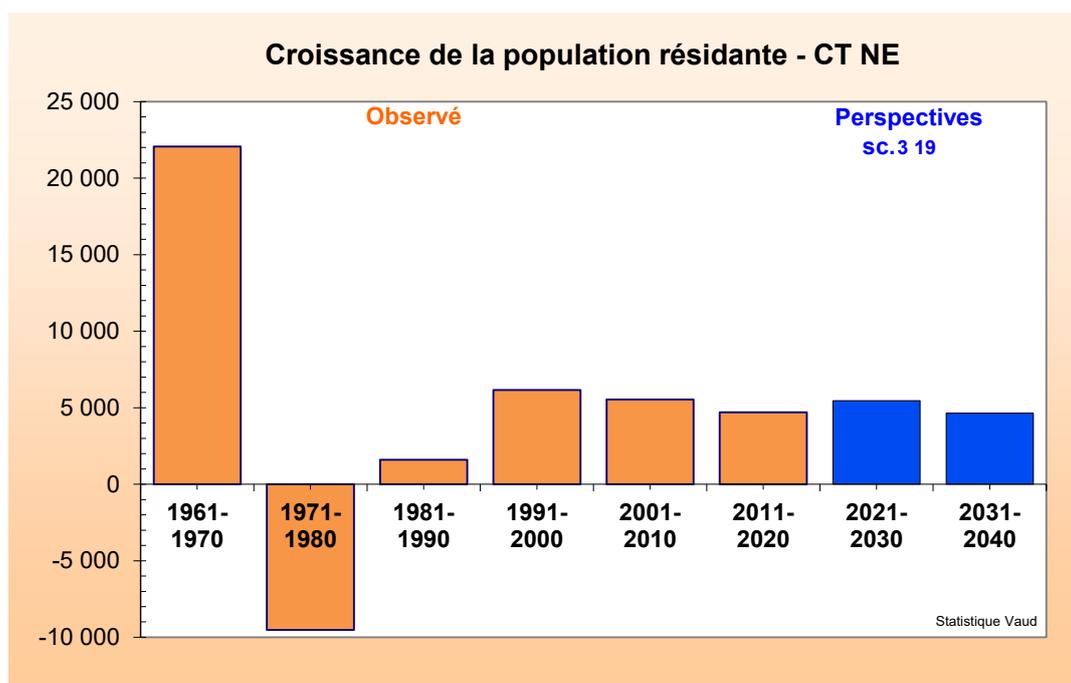


ANNEXE : Scénario 2 – haut, canton de Neuchâtel

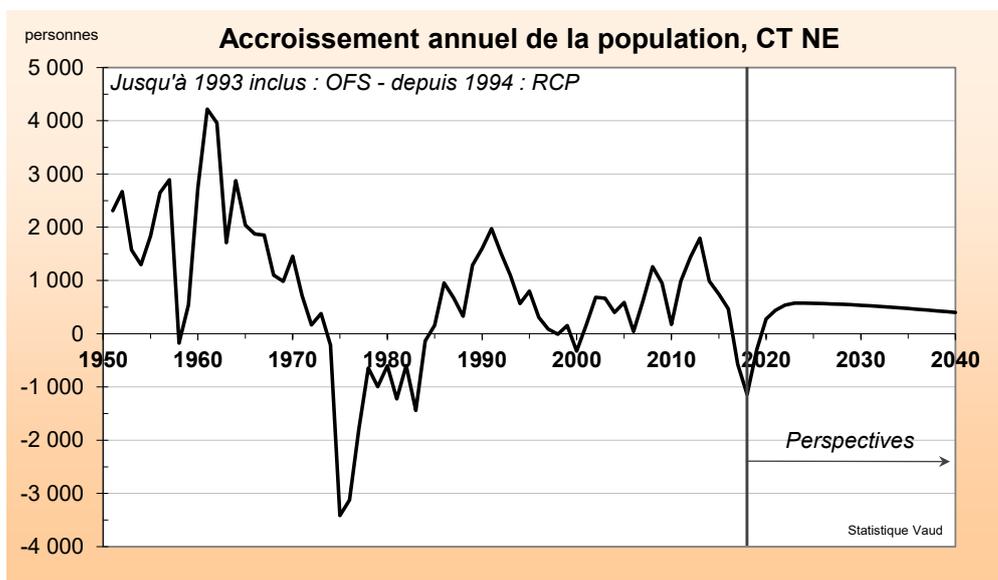
Hypothèses :		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
Fécondité	ICF	1.62	1.62	1.63	1.63	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64	1.64
	Age moyen	31.5	31.5	31.6	31.6	31.7	31.7	31.8	31.8	31.8	31.9	31.9	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0
Mortalité	EO : H	80.9	81.2	81.5	81.8	82.1	82.4	82.8	83.0	83.3	83.6	83.8	84.0	84.2	84.4	84.6	84.8	85.0	85.1	85.3	85.4	85.6	85.8
	F	85.6	85.8	86.1	86.3	86.6	86.8	87.0	87.2	87.3	87.5	87.7	87.8	88.0	88.1	88.3	88.4	88.6	88.7	88.9	89.0	89.1	89.2
	E65 : H	19.9	20.1	20.3	20.5	20.7	21.0	21.2	21.4	21.6	21.8	22.0	22.1	22.3	22.4	22.6	22.7	22.8	23.0	23.1	23.2	23.4	23.5
	F	23.3	23.4	23.6	23.8	24.0	24.1	24.3	24.4	24.6	24.7	24.8	25.0	25.1	25.2	25.4	25.5	25.6	25.8	25.9	26.0	26.1	26.2
Résultats																							
Naissances		1 834	1 830	1 843	1 862	1 880	1 897	1 912	1 925	1 938	1 951	1 963	1 974	1 985	1 995	2 005	2 014	2 022	2 029	2 036	2 042	2 047	2 052
Décès	< 65 ans	189	184	178	173	168	163	157	153	149	145	141	137	134	131	128	125	122	119	117	115	113	111
	> 64ans	1 362	1 356	1 352	1 349	1 347	1 349	1 352	1 356	1 364	1 375	1 389	1 405	1 423	1 441	1 460	1 479	1 498	1 517	1 537	1 556	1 575	1 594
	Total	1 551	1 540	1 530	1 522	1 516	1 511	1 509	1 510	1 513	1 521	1 530	1 542	1 556	1 571	1 587	1 603	1 620	1 637	1 654	1 671	1 688	1 706
Solde migratoire	0-19 ans	102	284	356	360	365	369	373	377	381	385	389	389	389	389	389	389	389	389	389	389	389	389
	20-29 ans	70	294	386	390	394	399	404	409	413	418	423	423	423	423	423	423	423	423	423	423	423	423
	30 ans et +	- 325	21	159	162	165	168	171	174	177	180	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183
	Total	- 153	599	900	912	924	936	947	959	971	983	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995	995
Population au 31.12.		176 850	177 739	178 952	180 204	181 492	182 813	184 163	185 538	186 934	188 347	189 775	191 202	192 625	194 044	195 457	196 862	198 259	199 646	201 023	202 389	203 742	205 084

ANNEXE : Scénario 3 – bas, canton de Neuchâtel

Population résidante :	scénario bas				CT NEUCHÂTEL	
<i>au 31.12.</i>	2015	2020	2025	2030	2035	2040
0- 19 ans	38 056	36 813	36 541	36 440	36 509	36 806
20-39 ans	46 237	44 748	45 348	45 587	45 384	45 032
40-64 ans	60 757	60 798	60 593	59 639	58 839	58 528
65-79 ans	22 958	24 103	25 420	27 490	30 071	31 081
80 ans et +	9 962	10 232	11 489	12 990	13 836	15 342
Total	177 970	176 694	179 391	182 146	184 640	186 788
croissance quinquennale		-1 276	+2 698	+2 755	+2 494	+2 148
croissance annuelle		- 255	+ 540	+ 551	+ 499	+ 430
		- 0.1%	+ 0.3%	+ 0.3%	+ 0.3%	+ 0.2%
Indicateurs :						
0- 19 ans	21.4%	20.8%	20.4%	20.0%	19.8%	19.7%
20-64 ans	60.1%	59.7%	59.1%	57.8%	56.4%	55.4%
65 ans et +	18.5%	19.4%	20.6%	22.2%	23.8%	24.9%
ICF [enf./femme]	1.55	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
E0 [ans]	82.3	83.0	83.6	84.3	84.9	85.5
Naissances	1783	1750	1755	1762	1767	1767
Décès	1655	1622	1645	1688	1754	1827
Solde migratoire	612	149	460	460	460	460
sc. 3 -19						source : Statistique Vaud



Population résidante au 31.12.				Hommes et femmes			
	2015	2020	2025	2030	2035	2040	
0 à 4 ans	8 954	8 595	8 784	8 833	8 862	8 875	
5 à 9 ans	9 272	8 996	8 766	8 970	9 020	9 049	
10 à 14 ans	9 590	9 349	9 187	8 970	9 174	9 224	
15 à 19 ans	10 240	9 872	9 804	9 667	9 453	9 657	
20 à 24 ans	11 424	10 612	10 586	10 554	10 425	10 212	
25 à 29 ans	11 683	11 301	11 196	11 207	11 179	11 051	
30 à 34 ans	11 412	11 521	11 813	11 751	11 766	11 739	
35 à 39 ans	11 718	11 313	11 753	12 075	12 014	12 030	
40 à 44 ans	12 999	11 770	11 541	12 006	12 331	12 272	
45 à 49 ans	13 547	12 790	11 839	11 628	12 098	12 425	
50 à 54 ans	13 132	13 150	12 609	11 678	11 476	11 950	
55 à 59 ans	11 456	12 507	12 745	12 223	11 319	11 131	
60 à 64 ans	9 623	10 581	11 860	12 103	11 615	10 749	
65 à 69 ans	9 231	8 644	9 846	11 101	11 363	10 921	
70 à 74 ans	7 992	8 440	8 004	9 164	10 389	10 669	
75 à 79 ans	5 735	7 020	7 569	7 225	8 319	9 490	
80 à 84 ans	4 879	4 706	5 785	6 295	6 075	7 063	
85 à 89 ans	3 186	3 354	3 281	4 123	4 562	4 492	
90 à 94 ans	1 520	1 609	1 747	1 775	2 310	2 619	
95 ans et +	377	563	675	796	889	1 169	
0 à 19 ans	38 056	36 813	36 541	36 440	36 509	36 806	
20 à 64 ans	106 994	105 546	105 942	105 226	104 223	103 560	
65 à 79 ans	22 958	24 103	25 420	27 490	30 071	31 081	
80 ans et +	9 962	10 232	11 489	12 990	13 836	15 342	
TOTAL	177 970	176 694	179 391	182 146	184 640	186 788	



ANNEXE : Scénario 3 – bas, canton de Neuchâtel

Hypothèses :		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
Fécondité	ICF	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
	Age moyen	31.5	31.5	31.6	31.6	31.7	31.7	31.8	31.8	31.8	31.9	31.9	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0	32.0
Mortalité	EO : H	80.4	80.6	80.7	80.9	81.0	81.2	81.3	81.5	81.6	81.8	81.9	82.1	82.2	82.4	82.5	82.7	82.8	83.0	83.1	83.3	83.4	83.5
	F	85.2	85.3	85.5	85.6	85.7	85.8	85.9	86.1	86.2	86.3	86.4	86.5	86.6	86.7	86.8	86.9	87.0	87.1	87.2	87.3	87.4	87.5
	E65 : H	19.5	19.6	19.8	19.9	20.0	20.1	20.2	20.3	20.4	20.5	20.6	20.7	20.8	20.9	21.0	21.1	21.2	21.3	21.4	21.5	21.6	21.7
	F	23.0	23.1	23.1	23.2	23.3	23.4	23.5	23.6	23.7	23.8	23.8	23.9	24.0	24.1	24.2	24.2	24.3	24.4	24.5	24.5	24.6	24.7
Résultats																							
Naissances		1 767	1 750	1 747	1 747	1 750	1 753	1 755	1 757	1 759	1 760	1 761	1 762	1 763	1 764	1 766	1 767	1 767	1 768	1 768	1 768	1 768	1 767
Décès	< 65 ans	201	199	197	195	193	190	187	184	181	177	172	168	163	159	155	151	148	144	140	137	135	133
	> 64 ans	1 417	1 423	1 429	1 435	1 442	1 450	1 459	1 468	1 478	1 490	1 505	1 521	1 537	1 554	1 571	1 589	1 607	1 625	1 643	1 661	1 678	1 694
	Total	1 619	1 622	1 626	1 630	1 634	1 639	1 645	1 652	1 659	1 668	1 677	1 688	1 700	1 713	1 726	1 740	1 754	1 769	1 783	1 798	1 813	1 827
Solde migratoire	0-19 ans	31	179	221	245	256	258	259	260	262	263	264	264	264	264	264	264	264	264	264	264	264	264
	20-29 ans	-18	159	212	243	256	257	258	259	260	262	263	263	263	263	263	263	263	263	263	263	263	263
	30 ans et +	-465	-189	-113	-68	-52	-55	-57	-59	-62	-65	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67	-67
	Total	-452	149	320	420	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460	460
Population au 31.12.		176 416	176 694	177 135	177 672	178 248	178 821	179 391	179 957	180 516	181 068	181 612	182 146	182 670	183 181	183 681	184 167	184 640	185 099	185 544	185 974	186 388	186 788

ANNEXE : Résultats régionaux - Synthèse

Population régionale

Scénario moyen	Population				Evolution de population				Composantes 2016-30	
	2015	2020	2025	2030	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2016-2030	solde naturel	solde migratoire
La Brévine	1467	1423	1428	1434	-44	5	6	-33	16	-49
Le Locle	11473	11134	11228	11397	-339	94	169	-76	-81	5
La Chaux-de-Fonds	39186	37991	39004	40069	-1195	1014	1065	883	851	33
Val-de-Travers	12071	11722	11770	11773	-349	48	3	-298	-355	57
Les Ponts-de-Martel	2511	2525	2529	2533	14	4	4	22	22	1
Val-de-Ruz	18298	18987	19949	20941	689	963	991	2643	898	1745
La Grande Béroche	9068	8854	9014	9187	-214	160	174	119	-145	264
Boudry	30221	30748	31928	33109	527	1180	1181	2888	717	2171
Neuchâtel	44454	44503	45611	46869	49	1108	1259	2415	1358	1057
Le Landeron	9221	9351	9408	9436	130	57	28	215	67	149
CANTON	177970	177237	181870	186749	-733	4633	4879	8779	3347	5433

Scénario haut	Population				Evolution de population				Composantes 2016-30	
	2015	2020	2025	2030	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2016-2030	solde naturel	solde migratoire
La Brévine	1467	1430	1459	1493	-37	29	34	26	33	-7
Le Locle	11473	11193	11484	11882	-280	291	398	409	39	370
La Chaux-de-Fonds	39186	38109	39529	41068	-1077	1420	1539	1882	1198	683
Val-de-Travers	12071	11760	11937	12082	-311	177	145	11	-245	256
Les Ponts-de-Martel	2511	2535	2576	2623	24	41	47	112	46	66
Val-de-Ruz	18298	19045	20219	21468	747	1174	1249	3170	1058	2112
La Grande Béroche	9068	8871	9101	9362	-197	230	261	294	-69	364
Boudry	30221	30837	32349	33933	616	1512	1584	3712	1005	2707
Neuchâtel	44454	44581	45975	47610	127	1394	1636	3156	1733	1423
Le Landeron	9221	9378	9535	9681	157	157	146	460	149	311
CANTON	177970	177739	184163	191202	-231	6424	7039	13232	4947	8285

Scénario bas	Population				Evolution de population				Composantes 2016-30	
	2015	2020	2025	2030	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2016-2030	solde naturel	solde migratoire
La Brévine	1467	1415	1396	1375	-52	-19	-21	-92	0	-92
Le Locle	11473	11071	10952	10894	-402	-119	-58	-579	-201	-378
La Chaux-de-Fonds	39186	37862	38414	38981	-1324	552	568	-205	499	-703
Val-de-Travers	12071	11680	11587	11437	-391	-93	-150	-634	-466	-168
Les Ponts-de-Martel	2511	2514	2482	2447	3	-32	-35	-64	-2	-61
Val-de-Ruz	18298	18927	19683	20451	629	756	768	2153	742	1411
La Grande Béroche	9068	8834	8918	9009	-234	84	90	-59	-220	160
Boudry	30221	30653	31471	32259	432	818	788	2038	428	1611
Neuchâtel	44454	44414	45212	46103	-40	798	891	1649	979	670
Le Landeron	9221	9323	9276	9190	102	-47	-86	-31	-15	-16
CANTON	177970	176694	179391	182146	-1276	2698	2755	4176	1743	2434

Structures par âge régionales

Régions : comparaison des structures par âges, 2018 et 2030							Scénario moyen	
	% 0-19 ans		% 20-64 ans		% 65 ans &+		Rapport de dépendance	
	2018	2030	2018	2030	2018	2030	2018	2030
La Brévine	24%	22%	56%	51%	20%	26%	0.78	0.95
Le Locle	21%	21%	58%	56%	20%	23%	0.71	0.79
La Chaux-de-Fonds	21%	21%	60%	58%	19%	21%	0.66	0.73
Val-de-Travers	20%	20%	57%	52%	23%	28%	0.76	0.91
Les Ponts-de-Martel	23%	22%	56%	54%	22%	25%	0.80	0.87
Val-de-Ruz	24%	22%	60%	59%	16%	20%	0.66	0.71
La Grande Béroche	21%	19%	58%	55%	21%	26%	0.72	0.82
Boudry	22%	21%	59%	57%	19%	22%	0.70	0.76
Neuchâtel	19%	19%	62%	61%	19%	20%	0.61	0.64
Le Landeron	22%	19%	59%	56%	19%	25%	0.70	0.80
CANTON	21%	20%	60%	58%	19%	22%	0.67	0.73

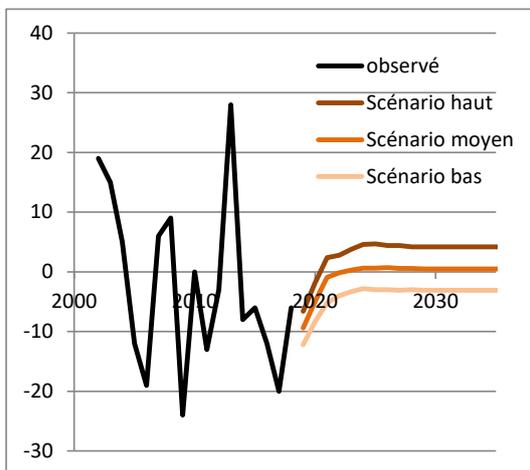
Régions : comparaison des structures par âges, 2018 et 2030							Scénario haut	
	% 0-19 ans		% 20-64 ans		% 65 ans &+		Rapport de dépendance	
	2018	2030	2018	2030	2018	2030	2018	2030
La Brévine	24%	23%	56%	51%	20%	26%	0.78	0.94
Le Locle	21%	21%	58%	56%	20%	23%	0.71	0.79
La Chaux-de-Fonds	21%	21%	60%	58%	19%	21%	0.66	0.73
Val-de-Travers	20%	20%	57%	52%	23%	28%	0.76	0.91
Les Ponts-de-Martel	23%	22%	56%	53%	22%	25%	0.80	0.88
Val-de-Ruz	24%	22%	60%	58%	16%	20%	0.66	0.71
La Grande Béroche	21%	19%	58%	55%	21%	26%	0.72	0.82
Boudry	22%	21%	59%	57%	19%	22%	0.70	0.77
Neuchâtel	19%	19%	62%	61%	19%	20%	0.61	0.65
Le Landeron	22%	20%	59%	55%	19%	25%	0.70	0.81
CANTON	21%	21%	60%	58%	19%	22%	0.67	0.74

Régions : comparaison des structures par âges, 2018 et 2030							Scénario bas	
	% 0-19 ans		% 20-64 ans		% 65 ans &+		Rapport de dépendance	
	2018	2030	2018	2030	2018	2030	2018	2030
La Brévine	24%	22%	56%	51%	20%	27%	0.78	0.95
Le Locle	21%	21%	58%	56%	20%	24%	0.71	0.80
La Chaux-de-Fonds	21%	21%	60%	58%	19%	21%	0.66	0.72
Val-de-Travers	20%	20%	57%	52%	23%	28%	0.76	0.91
Les Ponts-de-Martel	23%	21%	56%	54%	22%	25%	0.80	0.86
Val-de-Ruz	24%	21%	60%	59%	16%	20%	0.66	0.70
La Grande Béroche	21%	19%	58%	55%	21%	26%	0.72	0.82
Boudry	22%	21%	59%	57%	19%	22%	0.70	0.76
Neuchâtel	19%	19%	62%	61%	19%	20%	0.61	0.64
Le Landeron	22%	19%	59%	56%	19%	25%	0.70	0.80
CANTON	21%	20%	60%	58%	19%	22%	0.67	0.73

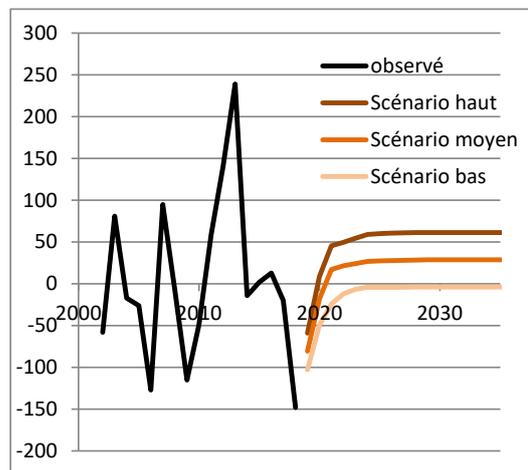
ANNEXE : Résultats régionaux - Synthèse

Soldes migratoires régionaux, observations et hypothèses

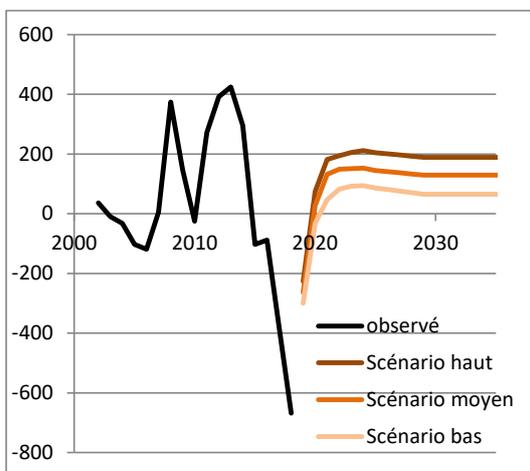
R1 – La Brévine



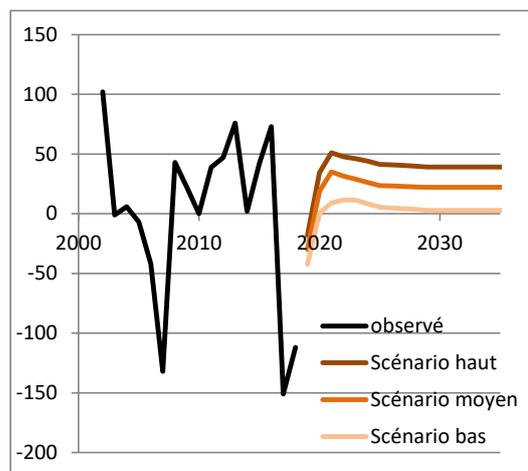
R2 – Le Locle



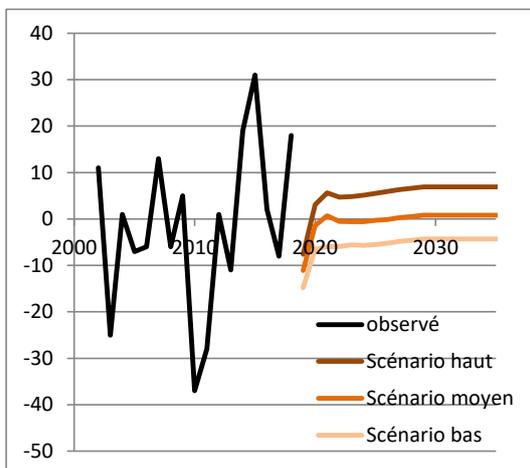
R3 – La Chaux-de-Fonds



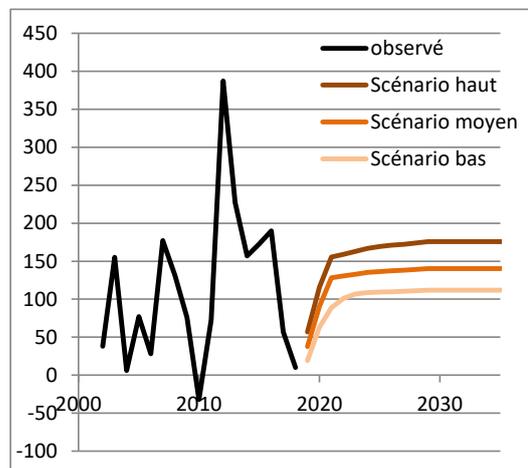
R4 – Val-de-Travers



R5 – Les Ponts-de-Martel

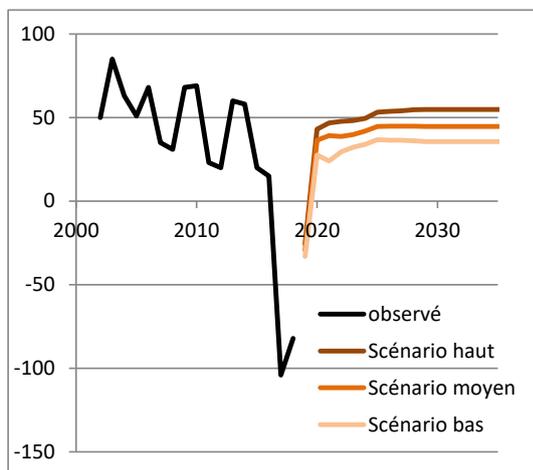


R6 – Val-de-Ruz

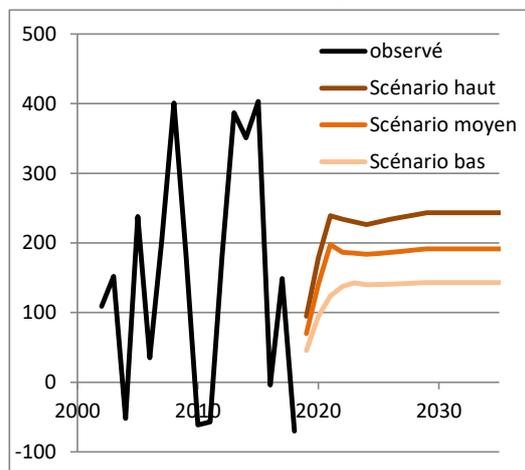


Soldes migratoires régionaux, observations et hypothèses

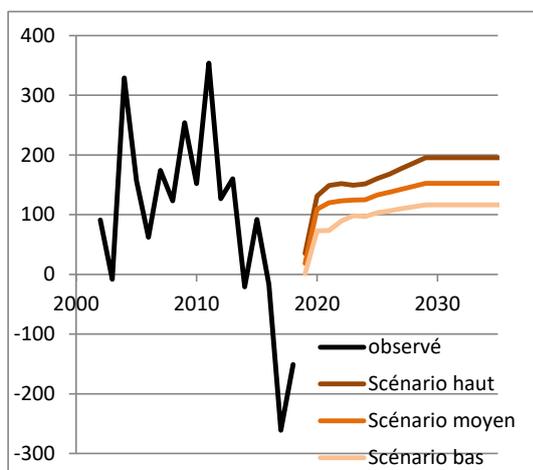
R7 – La Grande Béroche



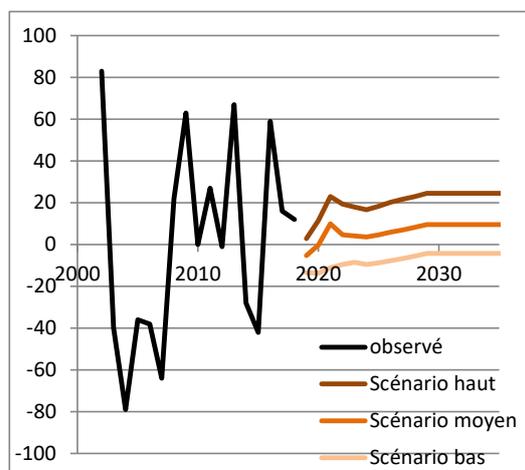
R8 – Boudry



R9 – Neuchâtel



R10 – Le Landeron



CANTON DE NEUCHÂTEL

